

# PEDT

Projet Éducatif De Territoire  
de NOUVOITOU

**2023 - 2027**

# 1. Cadre réflexif, porté par les institutions signataires :

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) d'une communauté éducative vise à faire converger les actions de ses membres-éducateurs, en faveur des jeunes du territoire.

Il s'appuie donc sur une analyse locale des besoins éducatifs, faisant émerger des objectifs qualitatifs et quantitatifs de progrès.

Les partenaires contractualisent une action collaborative visant à atteindre un ou plusieurs de ces objectifs. Le PEdT vise l'identification de cet(ces) objectif(s) partagé(s), la déclinaison opérationnelle de celui(ceux)-ci, ainsi que les moyens et la durée pour l'(les) atteindre. Une évaluation régulière (*une fois par an minimum*) est mise en œuvre, dans le cadre d'un Comité de Pilotage, pour ajuster, réguler, développer l'action collaborative engagée.

Pour favoriser les apprentissages et la réussite des enfants, il revient à l'ensemble de la communauté éducative de travailler de concert afin d'offrir un cadre stable et cohérent à l'enfant dans un environnement social, familial et géographique donné. Ce cadre permettra aux enfants de s'épanouir et d'élargir leur champ de connaissances durant la journée et de se reposer la nuit.

L'enjeu est donc de proposer, en complément des apprentissages scolaires fondamentaux des activités culturelles, artistiques, sportives, ludo-éducatives qui contribuent à développer la curiosité intellectuelle qui aide l'enfant peu à peu à construire sa place de citoyen, et qui renforce son plaisir d'apprendre et d'être acteur de sa réussite.

Les éducateurs signataires deviennent une « communauté éducative » locale, et seront ainsi dénommés dans le Projet ci-dessous. Le Comité de Pilotage du PEdT évoqué au paragraphe précédent, doit être représentatif de cette communauté éducative.

## 2. Données Générales du territoire

### 2.1 Données administratives

---

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Mairie de Nouvoitou

Adresse : 3 Place de l'Église

Téléphone : 02 99 37 42 71

Adresse électronique : [jean.marc.legagneur@wanadoo.fr](mailto:jean.marc.legagneur@wanadoo.fr)

Nom de l'élu référent : Pascal Cabaret

Fonction : Elu 1<sup>er</sup> Adjoint en charge de l'enfance, jeunesse, vie scolaire

Adresse électronique : [p.cabaret@nouvoitou.fr](mailto:p.cabaret@nouvoitou.fr)

Nom du référent technique : Emilie URIEN

Fonction : Responsable Education

Adresse électronique : [education@nouvoitou.fr](mailto:education@nouvoitou.fr)

## 2.2 Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires,...)

### 2.2.1 - Les partenaires de la Petite Enfance

#### A) Le Relais Petite Enfance Pic&Colég'RAM - Logis des Cordeliers, 2 rue de Vern à Nouvoitou



Le Relais Petite Enfance "Pic&Colég'RAM" (RPE) est un lieu de proximité dédié à l'accueil du jeune enfant. Ce lieu d'informations, de rencontres et d'échanges, gratuit, s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel. Il adhère à la Charte de Qualité des Espaces jeux rédigée par la CAF et le Conseil Départemental.

**Pour les parents**, ils sont informés sur les différents modes de garde, leur rôle de particulier-employeur et les accompagnent dans la contractualisation, la parentalité...

**Pour les professionnels de l'accueil individuel**, le RPE :

- les informe et conseille sur leur profession, leur statut de salarié, leurs droits et devoirs, leurs conditions d'exercice et les aides auxquelles ils peuvent prétendre,
- leur propose un soutien dans leur métier et accompagne la professionnalisation (entretiens, soirées d'échanges, formations continues, matinées d'éveil...)
- encadre deux matinées d'éveil (2h chacune) par semaine pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un professionnel de l'accueil individuel (assistants maternels ou garde à domicile). Ces temps forts favorisent la rencontre, l'éveil, la découverte et la socialisation pour les jeunes enfants. Les enfants et leurs familles peuvent être aussi accueillis.



Nombre d'enfants et jeunes concernés	Encadrement	Ouvertures
15 enfants max âgé de 0 à 3 ans par séances  Ils sont accompagnés d'un professionnel de l'accueil individuel (max 10)	-Une animatrice RPE -Ponctuellement des intervenants (en motricité libre, spectacle, médiathèque...)	-2 matinées d'éveil/ semaine - 2 Jours de permanence sur RDV - Temps forts (Semaine de la Petite Enfance, les RDV du Printemps, les RDV de l'Été...)
<b>Référente structure :</b> Émilie Urien - 02 23 07 14 58 ou au 06 23 81 10 13- <a href="mailto:rpe@nouvoitou.fr">rpe@nouvoitou.fr</a>		

#### B) La crèche "La Cabane Étoilée" - 19 Rue de Domloup à Nouvoitou

La crèche « La cabane étoilée » du groupe Babilou accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00. Elle est équipée, pensée et adaptée pour accueillir au sein d'un même espace 16 enfants, âgés de deux mois et demi à six ans.

Dans le cadre d'un partenariat entre la collectivité et le groupe « Babilou », 8 places sont payées pour être réservée pour des habitants de Nouvoitou. Le RPE attribue ces places lors de commissions.



Trois formules d'accueil sont possibles en fonction des besoins des familles : l'accueil régulier, occasionnel ou urgent en cas d'imprévu.

Pour favoriser le développement de l'éveil sensoriel et la capacité de socialisation des enfants, différents espaces de jeux ont été créés (pôle moteur, pôle imitation-jeux symboliques, pôle déconstruction-construction, pôle ressourcement). La crèche dispose également d'une terrasse extérieure.

Le projet éducatif repose sur des valeurs telles que la motricité libre, le respect du rythme de l'enfant, l'autonomie au quotidien, la proximité avec la nature. La place des familles fait aussi partie intégrante du projet : la crèche est un lieu d'accueil et d'accompagnement, un lieu de ressources et d'écoute.

Nom de l'établissement	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants concernés	Encadrement	Ouvertures
Crèche « La cabane étoilée »	Gwenaëlle ORY - directrice - 02 57 67 05 61 <a href="mailto:lacabaneetoilee@babilou.com">lacabaneetoilee@babilou.com</a>	16 places dont 8 berceaux réservés par la commune	1 directrice 1 éducatrice de jeunes enfants 2 auxiliaires de puériculture 3 auxiliaires petite enfance	Lundi au vendredi 7h30 à 19h

### C) Nouboutchou

Nouboutchou est une association d'assistantes maternelles de Nouvoitou. Elles se réunissent de manière hebdomadaire dans les locaux du Relais Petite Enfance.

Nom de l'association	Nom et coordonnées du référent	Nombre d'enfants et jeunes concernés	Encadrement	Ouvertures
Nouboutchou	Jessica FONTAINE présidente <a href="mailto:nouboutchou@gmail.com">nouboutchou@gmail.com</a>	Max 15 enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle	Les assistantes maternelles inscrites et présentes sur les lieux, dont au moins 2 membres du bureau.	1 matinée d'éveil les vendredis des semaines scolaires 9h30-11h30, et ponctuellement pendant les vacances.

Ses principaux objectifs pédagogiques sont :

- Permettre aux assistantes maternelles d'échanger sur leurs pratiques
- Permettre à l'enfant de s'acclimater à la vie en collectivité
- Profiter d'un espace pensé et aménagé pour le bien de l'enfant

## 2.2.2 - La Vie culturelle

### A) La Médiathèque municipale

La médiathèque « Pré en bulles » est un lieu central sur la commune de Nouvoitou. Elle permet un accès libre à la culture ouverte à tous (l'inscription est gratuite pour tous les mineurs, nouvoitouciens ou non). Créer du lien social, favoriser l'intergénérationnel, fait partie des missions de la médiathèque. L'établissement met donc tout en œuvre pour s'adresser à un public varié : de ses collections à ses animations culturelles, en passant par l'accueil quotidien du public, nous travaillons dans l'objectif de répondre au besoin de tous et toutes.

Dans cet optique, la médiathèque développe des actions transversales en direction des différents publics du PEDT :

#### 1) Des animations à destination des tout-petits (0-3ans)

- *À la rencontre des tout-petits* : lectures et ritournelles à destination des 0-3 ans, 1 fois par mois: À la bibliothèque, à destination des tout-petits accompagnés de leurs assistantes maternelles et hors-les-murs, à destination des tout-petits de la crèche « La cabane étoilée »
- *Lectures et ritournelles* : Marion Dain, conteuse professionnelle utilisant la langue des signes, propose aux familles et assistantes maternelles des « lectures animées et musicales » avec ses propres créations. 4 fois par an
- *Participation Semaine Nationale de la Petite Enfance* : ateliers et spectacles sont proposés aux tout-petits et aux familles

#### 2) Des animations à destination des enfants (+ de 3 ans)

- Partenariat avec l'association *Lire et faire lire* : les bénévoles seniors de l'association proposent tous les 15 jours, le mercredi, des lectures aux enfants de 4 à 7 ans
- Participation à "Tous ô Cinoche" en février : projection d'un film d'animation pour les enfants à partir de 4 ans

#### 3) Des animations à destination des adolescents

- *Bulles d'idées* : participation du public adolescent (10-18 ans) dans l'achat de jeux vidéo, de romans ou encore de BD (1 à 2 fois par an)
- *Tournoi de jeux vidéo* : tournoi organisé août/septembre pour permettre aux adolescents de découvrir l'univers du vidéoludique. Animation coordonnée depuis 2021 avec la Médiathèque de Vern sur Seiche dans le cadre de l'accès aux cultures numériques

#### 4) Des animations à destination des scolaires

- Accueil des classes maternelles et primaires des écoles publique et privée : prêt de documents
- Lecture musicale à destination des enfants des écoles maternelles en partenariat avec le Suet (1 fois par an)
- Accueils thématiques proposés par la Médiathèque : lecture d'album pour les maternelles, culture numérique, ateliers culturels, médiation autour d'expositions en fonction du programme culturel

#### 5) Des animations à destination des enfants de l'ALSH pendant les vacances

- Accueil des enfants à la médiathèque accompagnés de leur animateur/animatrice (sélection d'ouvrages, lecture d'albums, accès à la Playstation, aux jeux de société...)
- Participation aux animations et médiations de la médiathèque en fonction de la programmation culturelle (attribution de places et créneaux lors des projections, spectacles...)



## 6) Des animations à destination des parents



Ateliers parentalité : Échanges entre parents et professionnels. Notamment en partenariat avec l'association Prospective avec le dernier atelier "Comment participer au développement harmonieux des enfants "dits atypiques".

Exposition "Je suis tout un jeu", en partenariat avec la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine, à destination des 0-5 ans. Les enfants sont invités à explorer leurs émotions en lien avec les éléments naturels : orage pour la colère, pluie pour la tristesse, soleil pour la joie... En lien avec cette exposition, proposition d'une sélection d'albums autour des émotions.

Cette exposition illustre bien ce que la médiathèque propose au public : à travers des univers et des supports variés et adaptés, permettre au public, ici des tout-petits, d'explorer diverses thématiques. Différents accueils ont été possibles : les tout-petits accompagnés de leurs assistantes maternelles, ceux accompagnés du personnel de la crèche, les élèves des écoles maternelles et un accueil libre des tout-petits avec leurs parents.

## 7) Inclusion

Selon la loi Robert relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, les médiathèques ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs, ainsi que de favoriser le développement de la lecture. Dans cet objectif, la médiathèque Pré en Bulles propose, dans son fonds, des supports permettant au maximum l'accès à la culture à tous les jeunes, de la petite enfance à l'adolescence :

- Livres en braille
- Livres audios
- Livres avec une lecture facilitée pour les enfants souffrant de dyslexie
- Liseuse électronique

## 8) Le multimédia à la médiathèque

L'agent en charge du multimédia est en charge des animations numériques de la Commune, et évidemment de la Médiathèque, de même qu'il coordonne les animations du Médiateur numérique Rennes Métropole.

Les interventions numériques sur la commune ont pour but premier de lutter contre l'illectronisme. Plusieurs clés pour cela, car il faut garder à l'esprit que le concept de digital native est un mythe et que les populations jeunes ont besoin de prévention mais aussi de formation et de suivi afin d'éviter les écueils propres à ce manque de connaissances et de compétences numériques.

Elles ont également un côté ludique, les jeux vidéo étant intéressants à la fois dans les démarches de vivre ensemble et de coopération à travers les dispositifs mis en place par les agents et par les qualités intrinsèques du jeu pour le jeu, de réflexion et d'appropriation de contenus comme pour tout média (qualité des scénarii, thème de société) et d'acquisition d'une culture numérique générale (utilisation des dispositifs technologiques, connaissance de la culture populaire...).

Depuis l'année dernière, à partir du dispositif Conseiller Numérique France services, nous avons pu mettre en place et travailler sur les projets d'ateliers Education aux Médias et à l'Information (E.M.I.) en groupe de jeunes comme en famille. Le but étant d'aiguiser l'esprit critique sur la construction et la diffusion d'informations, ainsi que de permettre le dialogue intergénérationnel sur ce point.

C'est donc sur ces axes que nous avons mis en place :

- Des tournois intergénérationnels de Jeux Vidéos (depuis 2019)
- Des ateliers au sein de l'espace Jeunesse (depuis 2022)

- Des cafés numériques adultes ou familiaux à la Médiathèque
- Des médiations autour des jeux vidéo
- Une aide ponctuelle aux devoirs pour les enfants lors des accueils publics sur les outils de bureautiques (2016)
- Un accès aux droits culturels à travers les ressources numériques de la Médiathèque (portail les M)
- La mise à disposition d'un accès internet (par wifi ou via les ordinateurs en accès public)

Nom établissement	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés	Encadrement	Ouvertures																								
Médiathèque Pré en bulles	Marine Lucas Responsable Culturelle 02.99.37.84.71 12 Rue de Chateaugiron <a href="mailto:mediatheque@nouvoitou.fr">mediatheque@nouvoitou.fr</a>	780 inscrits de - de 18 ans Beaucoup d'enfants et jeunes viennent sans être abonnés.  Accueil des classes des 2 écoles (403 élèves pour l'école publique, 121 élèves pour l'école privée).  Accueil des enfants de l'ALSH pendant les vacances scolaires.  Accueil des tout-petits avec leurs assistantes maternelles.	1 directrice 1 agent spécialisé multimédia  6 bénévoles	<p>Période scolaire</p> <table border="1"> <tr><td>Mardi</td><td>16h00 – 18h30</td></tr> <tr><td>Mercredi</td><td>10h00 – 12h30</td></tr> <tr><td></td><td>14h00 – 18h30</td></tr> <tr><td>Vendredi</td><td>16h00 – 18h30</td></tr> <tr><td>Samedi</td><td>10h00 – 12h30</td></tr> <tr><td></td><td>14h00 – 17h00</td></tr> </table> <p>17h30 d'ouverture</p> <p>Vacances</p> <table border="1"> <tr><td>Mardi</td><td>14h00 – 18h30</td></tr> <tr><td>Mercredi</td><td>10h00 – 12h30</td></tr> <tr><td></td><td>14h00 – 18h30</td></tr> <tr><td>Vendredi</td><td>14h00 – 18h30</td></tr> <tr><td>Samedi</td><td>10h00 – 12h30</td></tr> <tr><td></td><td>14h00 – 17h00</td></tr> </table> <p>21h30 d'ouverture</p>	Mardi	16h00 – 18h30	Mercredi	10h00 – 12h30		14h00 – 18h30	Vendredi	16h00 – 18h30	Samedi	10h00 – 12h30		14h00 – 17h00	Mardi	14h00 – 18h30	Mercredi	10h00 – 12h30		14h00 – 18h30	Vendredi	14h00 – 18h30	Samedi	10h00 – 12h30		14h00 – 17h00
Mardi	16h00 – 18h30																											
Mercredi	10h00 – 12h30																											
	14h00 – 18h30																											
Vendredi	16h00 – 18h30																											
Samedi	10h00 – 12h30																											
	14h00 – 17h00																											
Mardi	14h00 – 18h30																											
Mercredi	10h00 – 12h30																											
	14h00 – 18h30																											
Vendredi	14h00 – 18h30																											
Samedi	10h00 – 12h30																											
	14h00 – 17h00																											

## B) La diffusion culturelle municipale



La commune propose une programmation de spectacle construite en saison. Une moyenne de cinq spectacles sont proposés dont 1 spectacle jeune public et 1 spectacle offert aux écoles de la commune avant les vacances de Noël.

La commune met également à disposition ses locaux pour des résidences artistiques sur le temps des vacances scolaires. À cette occasion les artistes proposent régulièrement des ouvertures de résidence pour les enfants de l'ALSH.

Contacts : Amélie Huet

Chargée de la vie culturelle et associative de la commune

02.23.37.09.89

Médiathèque 12 Rue de Châteaugiron



## 2.2.3 - Les partenaires Associatifs



Il existe un tissu associatif fort qui donne la possibilité aux nouvoitouciens de s'épanouir en dehors des temps scolaires et périscolaires dans le cadre d'activités sportives, sociales ou culturelles.

De nombreux adhérents font partie de l'association des Jeunes Sportifs de Nouvoitou qui regroupe 12 sections sportives et culturelles. Cette association a pour objet la pratique de l'éducation physique et sportive, d'activités culturelles et de loisirs.

D'autres associations œuvrent également pour les activités extrascolaires de la commune : le Judogi Club, l'association Benkadi (danses et musiques d'Afrique), les couleurs de Nouvoitou (peinture). Sans oublier l'École de Musique et de Danse du SUET. La densité et la pluralité des propositions associatives participent ainsi au bien-être et au développement de jeunes nouvoitouciens, et créent les conditions favorables au tissage de liens d'amitiés et de solidarité entre les membres.

Au total, dans l'enceinte du tissu associatif, on peut estimer à 487 jeunes nouvoitouciens de moins de 19 ans qui pratiquent une activité sportive ou culturelle sur la commune :

Nom de l'association	Contacts	Effectifs - 19 ans	Répartition des - de 19 ans	
			Nouvoitou	Extérieurs
JSN (12 sections sportives ou culturelles)	Présidence collégiale <a href="mailto:jsn@jsnouvoitou.fr">jsn@jsnouvoitou.fr</a>	426	337	89
Judogi Club	Thibault Blanchais <a href="mailto:judogiclub.nouvoitou@gmail.com">judogiclub.nouvoitou@gmail.com</a>	56	55	1
Benkadi	Alexandra Legay <a href="mailto:associationbenkadi@gmail.com">associationbenkadi@gmail.com</a>	29	12	17
Les couleurs de Nouvoitou	Marie-Pierre SELOSSE <a href="mailto:mpselosse@orange.fr">mpselosse@orange.fr</a>	23	20	3
Le Suet (Ecole musique et danse intercommunale)	Maëlle Quéré <a href="mailto:m.quere.suet@orange.fr">m.quere.suet@orange.fr</a>	63	63	
<b>TOTAL</b>		<b>597</b>	<b>487</b>	<b>110</b>

De plus, la municipalité propose tous les 2 ans la Journée des Associations où chaque association met en place des animations pour promouvoir son activité. Cette journée permet à tous les habitants de la commune de découvrir tout le panel d'activités possibles et montre la bonne dynamique du tissu associatif local.





Cette année, lors du forum des associations, qui se tient chaque année le premier weekend de septembre, les jeunes nouvoitociens pourront s'essayer aux activités de leurs choix avant de s'y inscrire pour l'année scolaire. Cela leur permettra d'identifier le mieux possible leurs préférences sportives et culturelles, en amont de l'inscription.

### Dispositif Pl'Asso Loisirs

Afin de donner la possibilité aux enfants, fréquentant l'Accueil de Loisirs, le mercredi après-midi, de 13h30 à 18h, de pratiquer leurs activités sportives ou culturelles, situées sur la commune et de permettre de soutenir les associations, l'ACM Enfance avons mis en place le dispositif Pl'Asso Loisirs (depuis 2010).

Pl'Asso Loisirs concilie donc le rythme de l'enfant et les contraintes des parents en facilitant l'organisation et l'accès des temps de loisirs. Ce dispositif est mis en place pour les associations suivantes :

- Athlétisme
- Badminton
- Benkadi (danse africaine)
- Théâtre
- Danse
- Football
- Judogi Club (Art Martial)

Le trajet aller et/ou retour est assuré en minibus par un animateur de l'Accueil de Loisirs Enfance. Pour bénéficier de ce dispositif, l'enfant doit être inscrit à l'Accueil de Loisirs et la famille doit en amont avoir rempli dûment la convention Pl'Asso Loisirs.

### 2.2.4 - L'école de Musique - SUET



Syndicat intercommunal depuis avril 2004, l'école de musique et de danse du SUET est un établissement public d'enseignement, de création et de diffusion regroupant cinq communes situées sur le territoire sud-est de Rennes : Chantepie, Corps-nuds, Nouvoitou, Saint Armel, et Vern-sur-Seiche.

L'école du Chêne Centenaire collabore avec l'école de musique et de danse du Suet. En effet, une rencontre a eu lieu au sein de l'école sur 3 classes, soit au total 78 élèves sur 2022 et a permis l'intervention d'un musicien du Suet qui débouche sur un spectacle présenté aux familles en fin d'année. Cette action est reconduite pour 2023.

### 2.3 Existence d'éventuels dispositifs :

	Existence (oui/non)	Articulation avec le PEdT (oui/non)
Projet éducatif local (PEL)* :	Non	
Contrat de ville :	Non	
Contrat enfance jeunesse (CTG) :	Oui	Oui
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** :	Arrêt 2021	
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés]** :	Non	
Autres :		

La nouvelle CTG est en cours d'élaboration, nous en sommes à l'étape du diagnostic et elle aura un lien avec le nouveau PEDT.

## 3. Contexte du territoire

### 3.1. État des lieux de l'offre éducative existante :

#### 3.1.1- Accueil Collectif de Mineurs Enfance (ACM) - Rue de Châteaugiron

##### A) Mercredis et vacances scolaires

L'Accueil Collectif de Mineur Enfance est un service municipal déclaré. Situé au sein de l'école du Chêne Centenaire, il accueille les enfants de 3 à 11 ans (jusqu'à la veille des 12 ans) de la commune (ou moins de 3 ans si l'enfant est déjà scolarisé) les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h (sauf les vendredis à 18h30).

L'ACM Enfance propose aux enfants des activités ludiques, artistiques, manuelles et sportives dans un esprit d'éducation. C'est un lieu de détente et de loisirs où chaque enfant pourra prendre conscience de ses capacités à proposer et construire des projets, des activités.

Pour les mercredis et les vacances scolaires, les objectifs du projet pédagogique sont :

- Développer le Vivre Ensemble
- Impulser l'autonomie
- Favoriser l'épanouissement des enfants

##### B) Temps scolaire

L'Accueil Collectif de Mineur Enfance est déclaré sur les garderies du matin, soir et de la pause méridienne pour les enfants du Chêne Centenaire.

Les objectifs sont les suivants :

- Favoriser l'intégration et l'apprentissage de la vie en collectivité
- Respecter les autres dans ses différences
- Permettre la prise d'initiative et la prise de responsabilité des enfants

Fonctionnement					
Accueil ALSH	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire : Mairie Nouvoitou	Mission principale
Semaines scolaires : L M Mer J V	<b>Mercredi</b> 7h30 - 19h	<b>96</b> enfants : - 40 enf - 6 ans - 56 + 6 ans	Oui	Maëlla FAIX (pour les Mercredi)  Stelvenn BLANCHET (pour le périscolaire matin, midi et soir) Contact via le portail famille	Responsable extrascolaire  Responsable Périscolaire
	<b>Garderie du Matin</b>	<b>40</b> enfants : - 20 enf - 6 ans - 20 + 6 ans			
	<b>Pause Méridienne</b>	<b>410</b> enfants : - 160 enf - 6 ans - 250 + 6 ans			
	<b>Garderie du Soir</b> (Sauf vendredi 18h30) 16h30-19h	<b>120</b> enfants : - 60 enf - 6 ans - 60 + 6 ans			
<b>Vacances Scolaires</b>	7h30 - 19h (Sauf les vendredis 18h30)	<b>76</b> enfants : 40 - de 6 ans 36 + de 6 ans  <b>100</b> enfants /été : 40 - de 6 ans 60 + de 6 ans		Maëlla FAIX <a href="mailto:animationenfance@nouvoitou.fr">animationenfance@nouvoitou.fr</a>	Responsable extrascolaire

### 3.1.2 L'Espace Jeunes - ACM Jeunesse- Place Menault



L'espace jeunes de Nouvoitou est un Accueil de Loisirs sans Hébergement, ouvert à tous les jeunes âgés de 10 à 18 ans tous les mercredis après-midi en période scolaire et pendant les périodes de vacances scolaires de 14h à 18h.

En plus de ces ouvertures, des soirées sont organisées tout au long de l'année (1/trimestre et 1/semaine de vacances), des camps d'été pour les 10/13 ans et 13/17 ans.

Le lieu d'accueil est composé d'une seule et unique grande salle contenant du matériel sportif, d'activités manuelles, un ordinateur relié à internet, une télé, d'un coin calme (lecture, musique...), un babyfoot et un billard ainsi que d'un espace cuisine.

Les 5 grands objectifs pédagogiques sont :



- Favoriser le partage et l'entraide
- Permettre la prise en compte de tous les jeunes
- Développer l'engagement et la citoyenneté
- Développer l'autonomie et l'émancipation
- Favoriser la découverte de soi, des autres, et l'ouverture à de nouveaux horizons

#### Accueil ALSH durant

Activités périscolaires existantes <i>(du lundi au vendredi)</i>	Amplitude horaire <i>(préciser si changement quotidien)</i>	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM <i>(oui/non)</i>	Gestionnaire : Mairie Nouvoitou	Mission principale
<b>Semaines scolaires :</b> L M Mer J V	14h - 18h	24 jeunes	Oui	YOU Irina	Responsable Jeunesse
<b>Samedis Vacances Scolaires</b>	14h - 17h30	24 jeunes			

#### La Passerelle

Cette passerelle consiste à proposer aux enfants âgés de 10 ans de bénéficier à la fois des animations de l'ALSH et des animations de l'espace Jeunes ( $\frac{1}{2}$  journée et repas en Enfance +  $\frac{1}{2}$  journée en Jeunesse). L'enfant, inscrit via le portail Famille, est accueilli à l'Accueil de Loisirs Enfance le matin. Il a la possibilité d'y déjeuner, puis de se rendre avec un animateur enfance ou jeunesse à L'Espace Jeunes où il y passera l'après-midi (fermeture de l'Espace Jeunes à 18h).

Les familles des enfants souhaitant bénéficier de ce dispositif doivent informer l'équipe de direction Enfance et Jeunesse. Les familles des enfants concernés doivent aussi avoir en amont dûment rempli un dossier d'inscription

jeunesse.

### 3.2. Établissements d'éducation sur le territoire

La commune est composée de deux écoles :

Fonctionnement des 2 écoles				
Nom Établissement	Nom et coordonnées Référent établissement	Nb élèves	Encadrement	Ouvertures
Chêne Centenaire	Fleur EL HIMER 2 rue du Chêne Centenaire 35 410 NOUVOITOU <a href="mailto:ecole.0352056v@ac-rennes.fr">ecole.0352056v@ac-rennes.fr</a> 02.99.37.42.70	400	- 16 classes - 1 décharge de direction en décharge tous les jours	Maternelles : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi Elémentaires : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi
Saint Martin	Mylène RUEL 6 rue de Vern 35 410 NOUVOITOU <a href="mailto:eco35.st-martin.nouvoitou@enseignement-catholique.bzh">eco35.st-martin.nouvoitou@enseignement-catholique.bzh</a> 02.99.37.40.76	123	- 5 classes - 1 décharge de direction pour 1 jour	Maternelles : 8h45 à 11h45 et de 13h35 à 16h45 les lundi, mardi, jeudi, vendredi Elémentaires : 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h45 les lundi, mardi, jeudi, vendredi

La commune de Nouvoitou est en perpétuelle évolution démographique, avec à ce jour, 3 378 habitants. En effet, la construction de nouveaux lotissements sur ces dernières années et celle à venir, vont accroître sensiblement la population de la commune. Cette évolution a une incidence sur les effectifs scolaires. Voici l'évolution sur les dernières années :

	Chêne Centenaire	Saint Martin
2017/2018	270 au 25/09/17	115
2018/2019	295 au 20/09/18	112
2019/2020	301 au 19/09/19	117
2020/2021	327 au 17/09/20	125
2021/2022	373 au 16/09/21	127
2022/2023	397 au 15/09/22 400 au 01/03/23	123
Prospective scolaire 2023/2024	402 Ouverture validée d'une classe élémentaire sept 2023	111
Prospective scolaire 2024/2025	444	123

### 3.2.1- Présentation des écoles :



#### A) Ecole Chêne Centenaire

##### 1-Présentation

L'école Le Chêne centenaire est une école primaire publique fréquentée actuellement par 400 élèves répartis en 17 classes, 6 maternelles et 11 classes élémentaires.

L'école est composée de trois bâtiments :

- le bâtiment maternelle comporte 6 salles de classes, deux ateliers situés chacun entre deux classes, une salle de motricité, un grand hall, des sanitaires enfants attenant à quatre des classes et à la salle de motricité, un sanitaire adulte et accès handicapé, des espaces de rangement en rdc et en mezzanine et enfin une grande salle de sieste pouvant accueillir 80 lits (avec sanitaires) en demi sous-sol avec accès direct dehors et accès aux classes par un escalier

- le bâtiment élémentaire principal comporte 7 classes, un atelier, un grand hall, une salle des maîtres et un bureau de direction

- le second bâtiment élémentaire comporte deux classes, des sanitaires donnant sur la cour de récréation élémentaire ainsi qu'un atelier et un préau. Pour les deux années à venir sera également installé sur le plateau sportif de la cour de récréation un modulaire préfabriqué comportant deux classes élémentaires et un couloir (en attendant la construction d'un autre bloc élémentaire de quatre classes en 2025).



##### 2-Présentation du projet éducatif

Le projet d'école s'intitule "Prendre soin de ceux et ce qui nous entoure", est résolument tourné vers le développement durable pour favoriser le bien-être de chacun avec comme axes :

- Mieux se connaître pour s'ouvrir aux autres
- Mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde

L'école est engagée depuis un an dans le dispositif E3D et développe des actions engagées pour le développement durable. Un accent est porté sur le développement des moyens de transport doux couplé à une meilleure connaissance de notre territoire local (randonnées, développement du savoir rouler à vélo, quatre classes faisant école dehors une demi-journée par semaine).

#### B) L'École Saint Martin



##### 1-Présentation

L'école Saint Martin est une école privée qui se veut être un lieu de convivialité où chacun grandit avec Sérénité dans un climat de Confiance.

L'école est composée :

- Un bâtiment de 2015 comprenant 4 classes
- Un bâtiment comprenant une classe, le bureau de direction et la salle des professeurs
- Une classe mobile
- Une salle polyvalente (la salle Saint Joseph) permettant des activités de motricité, de sport en salle et de spectacle au sein même de l'école
- Deux cours de récréation : une pour les maternelles et une pour les primaires





- Un jardin potager éducatif

Aujourd'hui, les écoles ne sont pas à proximité. Pour la pause méridienne, les élèves de l'école Saint Martin prennent le car pour venir au restaurant scolaire. A l'horizon 2025, la nouvelle école privée permettra aux enfants d'être en proximité du restaurant scolaire et de la médiathèque, ce qui facilitera les conditions des élèves.

## 2- Présentation du projet éducatif



L'équipe travaille à l'épanouissement des petits et grands, dans une ambiance de Travail, de goût à l'Effort, d'Apprentissage, d'ouverture aux autres, de partage, et de respect mutuel. L'enseignement dispensé suit les programmes officiels de l'Éducation Nationale.

Le projet éducatif est en cours de révision et sera en lien avec le nouveau PEDT. L'ancien projet éducatif tourne autour des axes suivants :

- **Un regard sur l'enfant comme l'être en devenir**

Enseignants, personnels éducatifs, parents, associations, nous avons tous ensemble la volonté de faire de notre école un lieu où il fait bon vivre. L'une de nos priorités est l'épanouissement de l'élève. Celui-ci ne peut se faire que dans un climat d'écoute, de respect, de confiance.

- **Faire grandir l'enfant dans sa personne par le développement intellectuel et moteur**

Physiquement : psychomotricité, sport...

Socialement : apprentissage de l'autonomie, la créativité, l'écoute des autres, etc...

Humainement : en développant la notion de respect, de tolérance et de solidarité.

- **Offrir une scolarité de qualité**

Prendre en compte les difficultés de chacun

Développer le goût de l'effort, de la persévérance, du travail accompli et bien fait

Accompagner l'enfant dans sa scolarité, en lien étroit avec ses parents

- **Une ouverture sur le monde**

Initiation dès la maternelle aux nouvelles technologies

Sorties pédagogiques visant l'enrichissement des enfants

Apprentissage d'une langue étrangère dès la maternelle

Échange avec la maison de retraite, Échanges avec d'autres établissements du réseau (sorties Ugsel, lien cm2-collège)

Projet musique avec un intervenant

## C) Sport à l'école

Depuis plusieurs années, la Ville de Nouvoitou met à disposition des écoles 1 animateur sportif. Il intervient aux côtés des enseignants pour assurer la pratique du sport sur le temps scolaire. Par sa compétence, il initie chaque semaine les enfants à plusieurs disciplines. Selon la saison et le projet éducatif de l'école, la Ville propose des activités en plein air et en salle. Ainsi, la collectivité souhaite au travers de cette collaboration efficace contribuer au développement physique et psychologique de tous les élèves.

### 3.2.3- Les représentants de parents d'élèves

Les deux écoles primaires de la commune ont des élus représentants des parents d'élèves. Ceux-ci ont pour rôle de représenter l'ensemble des parents d'élèves de leur école, d'assurer la gestion administrative (OGEC pour l'école St Martin) ou alors d'organiser des manifestations dans le but d'aider financièrement à l'achat de matériel ou autres projets pour les élèves.

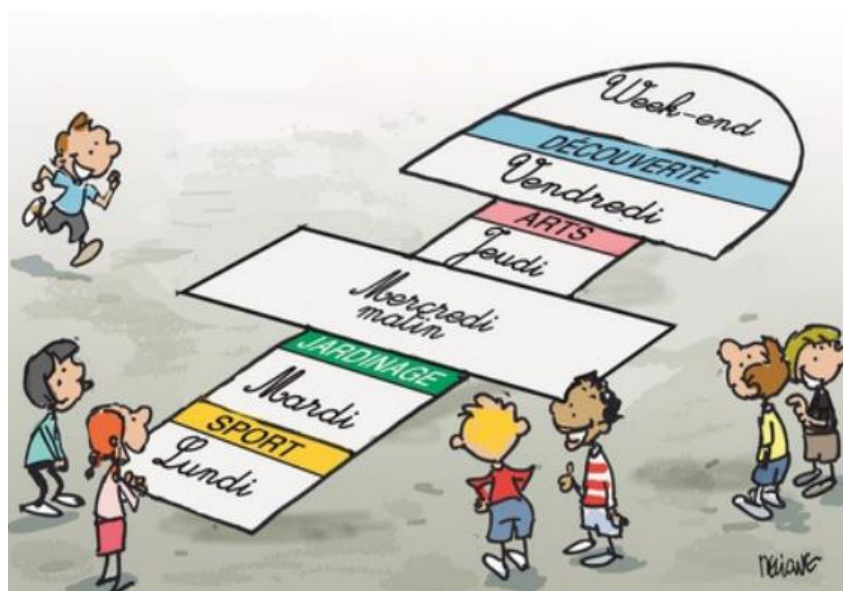
Nom établissement	Type d'établissement	Nom et coordonnées du référent	Nbre membres de l'association
Chêne Centenaire	APE Chêne Centenaire (Association des Parents d'élèves)	Benjamin MICHEL <a href="mailto:ape.chenecentenaire@gmail.com">ape.chenecentenaire@gmail.com</a>	15 membres
	Représentant des parents d'élèves	Mmes DESENDER, OGE, COSTARD, LE DU, CAILLAUD, LEFEUVRE, BRYON, DENIS, CHRISTEN, MAZOUAD, LUCAS-DRONEAU, MOUISEL et GALLERNE M. HELPIQUET, LE ROUGE, BARRY, MICHEL <a href="mailto:conseil.ecole.chene.centenaire@gmail.com">conseil.ecole.chene.centenaire@gmail.com</a>	17 membres

<b>Saint Martin</b>	OGEC	Mario Levallois <a href="mailto:ogec35.st-martin.nouvoitou@e-c.bzh">ogec35.st-martin.nouvoitou@e-c.bzh</a>	9 membres
	APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)	Elina Pinier <a href="mailto:apel.saintmartin@yahoo.com">apel.saintmartin@yahoo.com</a>	10 membres

### 3.3. Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios) :

	Codage	Sur une journée de classe	Sur une semaine
Temps de vie de l'enfant	A	24 heures	168 heures
Temps scolaire	B	6 heures	24 heures
Temps périscolaire	C	16 heures et 40 minutes	29 heures et 40 minutes
dont garderie (matin + soir)	D	3 heures et 20 minutes	12 heures et 49 minutes
dont pause méridienne	E	1 heure et 50 minutes	7 heures et 19 minutes
dont mercredi	F	11 heures et 30 minutes	11 heures et 30 minutes
Temps extrascolaire maximum proposé (uniquement vacances)	G	11,5 heures	57,5h

	Codage	Sur une journée	Sur une semaine
Temps scolaire sur Temps de vie de l'enfant	B/A x100	25%	14,28%
Temps périscolaire sur Temps de vie de l'enfant	C/A x100	69 %	17.66%
Temps extrascolaire sur Temps de vie de l'enfant	G/A x100	48 %	34 %



### 3.4. Emploi du temps d'un enfant (hors mercredi) :

Emploi du temps		Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
		Chêne Centenaire	Saint Martin	Chêne Centenaire	Saint Martin	Chêne Centenaire	Saint Martin	Chêne Centenaire	Saint Martin
Avant les temps scolaires	Horaires	ALSH 7h30-8h20	Garderie 7h30-8h45	ALSH 7h30-8h20	Garderie 7h30-8h45	ALSH 7h30-8h20	Garderie 7h30-8h45	ALSH 7h30-8h20	Garderie 7h30-8h45
	Types d'activités Lieu	Temps libre		Temps libre		Temps libre		Temps libre	
Temps scolaires Horaires :		Mater : 8h20-12h Élémentaires : 8h20-12h	Mater : 8h45-11h45 Élémentaires : 8h45-12h	Mater : 8h20-12h Élémentaires : 8h20-12h	Mater : 8h45-11h45 Élémentaires : 8h45-12h	Mater : 8h20-12h Élémentaires : 8h20-12h	Mater : 8h45-11h45 Élémentaires : 8h45-12h	Mater : 8h20-12h Élémentaires : 8h20-12h	Mater : 8h45-11h45 Élémentaires : 8h45-12h
Entre le temps scolaire et le déjeuner	Horaires	ALSH Mater : 12h-12h10 Élémentaires : 12h-12h45	Garderie Mater : 11h45-12h Élémentaires : 12h-12h20	ALSH Mater : 12h-12h10 Élémentaires : 12h-12h45	Garderie Mater : 11h45-12h Élémentaires : 12h-12h20	ALSH Mater : 12h-12h10 Élémentaires : 12h-12h45	Garderie Mater : 11h45-12h Élémentaires : 12h-12h20	ALSH Mater : 12h-12h10 Élémentaires : 12h-12h45	Garderie Mater : 11h45-12h Élémentaires : 12h-12h20
	Types d'activités Lieu	Des animations sont proposées par les animateurs : Activités manuelles, sportives, créatives. Projet en lien avec le restaurant scolaire, menu à thème ainsi que la décoration faite par les enfants (par période)	Temps libre	Des animations sont proposées par les animateurs : Activités manuelles, sportives, créatives. Projet en lien avec le restaurant scolaire, menu à thème ainsi que la décoration faite par les enfants (par période)	Temps libre	Des animations sont proposées par les animateurs : Activités manuelles, sportives, créatives. Projet en lien avec le restaurant scolaire, menu à thème ainsi que la décoration faite par les enfants (par période)	Temps libre	Des animations sont proposées par les animateurs : Activités manuelles, sportives, créatives. Projet en lien avec le restaurant scolaire, menu à thème ainsi que la décoration faite par les enfants (par période)	Temps libre
Déjeuner Horaire :		Mater : 12h10-13h Élémentaires : 12h45-13h50	Mater : 12h00-12h45 Élémentaires : 12h20-13h	Mater : 12h10-13h Élémentaires : 12h45-13h50	Mater : 12h00-12h45 Élémentaires : 12h20-13h	Mater : 12h10-13h Élémentaires : 12h45-13h50	Mater : 12h00-12h45 Élémentaires : 12h20-13h	Mater : 12h10-13h Élémentaires : 12h45-13h50	Mater : 12h00-12h45 Élémentaires : 12h20-13h

Entre le déjeuner et le temps scolaire	Horaires	ALSH Mater : 13h-13h50 Élémentaires : 12h45-13h50	Mater : 12h45-13h35 Élémentaires : 13h-13h35	ALSH Mater : 13h-13h50 Élémentaires : 12h45-13h50	Mater : 12h45-13h35 Élémentaires : 13h-13h35	ALSH Mater : 13h-13h50 Élémentaires : 12h45-13h50	Mater : 12h45-13h35 Élémentaires : 13h-13h35	ALSH Mater : 13h-13h50 Élémentaires : 12h45-13h50	Mater : 12h45-13h35 Élémentaires : 13h-13h35
	Types d'activités, Lieu	Des animations sont proposées par les animateurs : Activités manuelles, sportives, créatives. Projet en lien avec le restaurant scolaire, menu a thème ainsi que la décoration faite par les enfants (par période)	Garderie Temps d'animation et/ou temps libre Jeux sportifs, création de déco	Des animations sont proposées par les animateurs : Activités manuelles, sportives, créatives. Projet en lien avec le restaurant scolaire, menu a thème ainsi que la décoration faite par les enfants (par période)	Garderie Temps d'animation et/ou temps libre Jeux sportifs, création de déco	Des animations sont proposées par les animateurs : Activités manuelles, sportives, créatives. Projet en lien avec le restaurant scolaire, menu a thème ainsi que la décoration faite par les enfants (par période)	Garderie Temps d'animation et/ou temps libre Jeux sportifs, création de déco	Des animations sont proposées par les animateurs : Activités manuelles, sportives, créatives. Projet en lien avec le restaurant scolaire, menu a thème ainsi que la décoration faite par les enfants (par période)	Garderie Temps d'animation et/ou temps libre Jeux sportifs, création de déco
Temps scolaires		13h50-16h30	13h35-16h45	13h50-16h30	13h35-16h45	13h50-16h30	13h35-16h45	13h50-16h30	13h35-16h45
Après les temps scolaires	Horaires	ALSH 16h30-19h00	Garderie 16h45-19h	ALSH 16h30-19h00	Garderie 16h45-19h	ALSH 16h30-19h00	Garderie 16h45-19h	ALSH 16h30-18h30	Garderie 16h45-18h30
	Types d'activités, Lieu	16h30-17h30 : goûter au restaurant scolaire ou d'aides aux devoirs 17h30-19h00 : temps libre et/ou temps d'animation proposition d'activités manuelles, créative ou sportives	17h-19h : Goûter Temps libre Activités thématiques ponctuelles	16h30-17h30 : goûter au restaurant scolaire ou d'aides aux devoirs 17h30-19h00 : temps libre et/ou temps d'animation proposition d'activités manuelles, créative ou sportives	17h-19h : Goûter Temps libre Activités thématiques ponctuelles	16h30-17h30 : goûter au restaurant scolaire ou d'aides aux devoirs 17h30-19h00 : temps libre et/ou temps d'animation proposition d'activités manuelles, créative ou sportives	17h-19h : Goûter Temps libre Activités thématiques ponctuelles	16h30-17h30 : goûter au restaurant scolaire ou d'aides aux devoirs 17h30-19h00 : temps libre et/ou temps d'animation proposition d'activités manuelles, créative ou sportives	17h-19h : Goûter Temps libre Activités thématiques ponctuelles

	Jeunesse	Enfance
Vacances	<p align="center"><b>Déclaration ALSH</b> <b>Accueil du lundi au vendredi</b> <b>de 14h à 17h30</b> (horaires variables en fonction du programme) <b>Lieu</b> : au local jeunes, situé place menault. En fonction des activités : au gymnase, au bocage, en extérieur...</p> <p>Accueil formel, sur inscription. Chaque jour un programme d'activités est proposé aux jeunes (une à deux activités au choix), il peut s'agir d'activités manuelles, sportives, d'expression, scientifiques, numériques... Une sortie conso par semaine. Une soirée par semaine.</p> <p>Les jeunes sont impliqués dans la création du programme. Des stages peuvent être proposés sur différentes thématiques (sportif, cirque, expression...)</p> <p>Mise en place de projets avec les jeunes : séjours, chantiers, bourse citoyenne, baby-sitting...</p>	<p align="center"><b>Accueil du lundi au vendredi à l'ALSH</b> <b>de 7h30 à 19h</b> (sauf les vendredi jusqu'à 18h30)</p> <p><b>7h30 à 9h30</b> : Temps d'accueil des enfants (arrivées)/Temps d'activités dites "libres" (jeux de société, coloriage, lecture, jeux extérieurs...)</p> <p><b>9h30 à 11h30</b> : Temps de regroupement puis animations dites "dirigées" et/ou "choisies" <b>Lieu</b> : dépend du projet d'animation, de l'activité (accueil de loisirs, médiathèque, parc des sports...)</p> <p><b>11h30 à 12h00</b> : Temps d'accueil (arrivées et départs) /Temps de préparation pour le déjeuner</p> <p><b>12h -13h</b> : déjeuner au restaurant municipal</p> <p><b>13h - 13h30</b> : Départ à la sieste /Temps dit "libre"(souvent à l'extérieur)</p> <p><b>13h30 - 14h</b> : Temps d'accueil (arrivées et départs) /Temps calme animé (lecture, méditation, mandala, origami...)</p> <p><b>Lieu</b> : à l'Accueil de Loisirs</p> <p><b>14h-16h</b> : Temps de regroupement puis animations dites "dirigées" et/ou "choisies" Retour des enfants de la sieste <b>Lieu</b> : dépend du projet d'animation, de l'activité (accueil de loisirs, médiathèque, parc des sports...)</p> <p><b>16h-16h30</b> : goûter au restaurant municipal ou à l'Accueil de loisirs (selon les effectifs, les projets...)</p> <p><b>16h30 - 19h (18h30 les vendredis)</b> : Temps d'accueil des enfants (départs) /Temps d'activités dites "libres" (jeux de société, coloriage, lecture, jeux extérieurs...)</p>
Mercredi	<p align="center"><b>Déclaration ALSH</b></p> <p><b>Lieu</b> : au local jeunes, situé place menault</p> <p><b>14h00 à 18h00</b> : Accueil informel, sans inscriptions. Les jeunes vont et viennent en fonction de leurs activités et de leurs envies. Échanges avec les animateurs autour des envies d'activités et projets. Des sorties peuvent être organisées ponctuellement. Un programme d'activités est mis en place depuis mai 2023 : « petites activités » libre (porte-clefs, bijoux, bien-être, sport, jardinage...) et activités formelles : atelier numérique, sorties culturelles...</p>	<p align="center">Idem vacances</p> <p>A partir de 13h15 jusqu'à 18h00 trajets aller-retours Pl'Asso Loisirs</p>
Soirées	<p><b>Soirées animation 18h-21h</b>: un vendredi par trimestre, au local jeunes sur inscription.</p> <p><b>Soirée projet 18h-20h</b>: organisée en fonction des projets des jeunes en semaine scolaire (camps d'été, organisation d'une sortie particulière etc)</p>	



### 3.5. Éléments organisationnels issus de l'autoévaluation du précédent P&T :

	<b>Points forts</b>	<b>Points à améliorer</b>
<b>Le pilotage</b>	<p>Dans le temps imparti d'un mois, 3 réunions de travail ont été menées avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les directrices des écoles et responsable périscolaire, responsable extrascolaire/petite enfance, responsable jeunesse, élu, responsable éducation</li> <li>-l'ensemble des agents intervenant dans le périscolaire et extrascolaire</li> <li>-les acteurs de la petite enfance du territoire</li> <li>-les agents de la médiathèque</li> <li>- les associations de la communes, l'animateur sportif et l'élu référent</li> </ul> <p>Bonne implication des animateurs dans le travail préparatoire de l'analyse de l'ancien PEDT.</p>	<p>Réorganisation globale des services de la collectivité, souhait d'une plus grande cohérence et articulation entre scolaire, périscolaire et extrascolaire.</p> <p>Suite au départ de l'ancienne coordinatrice, celle-ci n'a été remplacée que tardivement dans l'année. Le travail sur ce PEDT a été concentré de mi-janvier à mi-février 2023.</p> <p>Mise en place de temps régulier de travail sur le PEDT.</p> <p>Absence de parents d'élèves malgré l'invitation de la collectivité.</p> <p>Turn over des agents de la commune et des directrices d'école ont mis en difficulté le bon suivi du projet précédent.</p>
<b>Les moyens humains</b>	<p>Accompagnement par des formations des agents (volet animation et direction (BAFD / BPJEPS).</p> <p>Mise en place d'une journée de team working chaque année pour tous les agents (ATSEM/Animateurs/Direction) avant chaque rentrée.</p> <p>Pérennisation des animateurs par la mise en place des CDD.</p>	<p>Difficultés de recrutement d'animateurs pour le temps du midi.</p> <p>Améliorer l'articulation entre les projets d'école et les projets municipaux.</p>
<b>L'articulation scolaire/périscolaire (entre adultes)</b>	<p>Agents mutualisés intervenant à la fois sur le périscolaire et l'extrascolaire.</p> <p>Réunions de coordination entre les directions ALSH.</p> <p>Réunion de préparation des mercredis (1h30 toutes les semaines + 2h par période) et temps périscolaire (4h par période pour les animateurs qui travaillent sur les 2 temps) et vacances (5h prépa petite vacances + 1h sur temps de vacances par semaine- été 12h de prépa + 1h hebdomadaire sur temps de vacances).</p> <p>Participation aux conseils d'écoles du binôme élu/technicien suivant par ailleurs le PEDT permettant de faire le lien</p> <p>Dispositif gratuit "Pl'asso loisirs" permettant que les enfants fréquentant l'accueil de loisirs puissent participer à leur activité le mercredi après-midi (13h15/18h) sur Nouvoitou.</p>	<p><u>Pilotage pédagogique renforcé / stabilité des partenariats engagés :</u></p> <p>Manque de temps de concertation, les temps d'échanges sur les projets des partenaires sont à formaliser pour contribuer à une concertation de qualité.</p> <p>Développer la collaboration enseignants/ municipalité.</p> <p>Développer la collaboration association / municipalité.</p> <p>Règles de fonctionnement des espaces partagés (cour notamment) restant à formaliser.</p> <p>Retrouver un climat de collaboration serein avec les RPE.</p> <p>(Re)Situer la place de chacun dans son rôle.</p>

<p><b>L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)</b></p>	<p>Continuité proposée dans la prise en charge des enfants sur une amplitude de 7h30 à 19h00, y compris durant les vacances.</p> <p>Même équipe sur les différents temps d'accueil de l'enfant, vacances comprises.</p>	<p>Le restaurant scolaire est devenu trop petit. La mise en place d'un self pour atténuer ce problème arrive à son terme.</p> <p>Le dernier groupe à passer au restaurant scolaire de l'élémentaire de l'école publique pour aller manger est trop tardif.</p> <p>Améliorer la procédure "fiche incident"</p> <p>Création d'un règlement intérieur pour la jeunesse.</p> <p>Mise en place de la veille éducative.</p>
<p><b>L'accessibilité financière</b></p>	<p>Mise en place de 8 tranches de quotients pour les familles.</p> <p>Paiement pour la réservation de 8 berceaux chez Babilou.</p>	<p>Mise en place de quotients sur les sorties et activités payantes.</p> <p>Uniformiser les tarifs pour sorties, stage et activités des services enfance et jeunesse et proposer un panel de 8 tranches tarifaires.</p>
<p><b>L'adaptation aux publics</b></p>	<p>Elu à l'écoute des familles</p> <p>Volonté de l'équipe d'améliorer ses services proposés à la population</p> <p>Mise en place d'un guide des familles recensant l'ensemble des services petite enfance, enfance et jeunesse sur la commune.</p>	<p>Retour des parents d'élèves : Une interrogation sur l'organisation de la garderie du soir avec un départ unique à 17h30 ne conviendrait pas aux organisations familiales ?</p> <p>Les modalités d'inscriptions de septembre 2022 et de désinscriptions ne conviennent pas aux parents (vacances et périscolaire) et ne permettent pas une bonne organisation des moyens humains pour les vacances scolaires.</p> <p>Une meilleure prise en compte en amont de l'accueil du public porteur de handicap et des enfants à situation particulière.</p>
<p><b>La place des parents et des enfants dans le PEdT</b></p>		<p>Associer davantage les parents (via les associations de parents d'élèves) et les enfants (via le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes et l'ALSH) à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du nouveau PEdT.</p> <p>Nécessité de réactiver l'information sur les intentions éducatives et le contenu des activités proposées. (=&gt; édition d'un livret des familles et communication via portail famille)</p> <p>Associer les parents dans le fonctionnement et les actions de l'espace jeunes : temps d'animations parents/enfants, suivi de projets...</p> <p>Mise en place de réunions avec les parents en début d'année scolaire pour présenter le fonctionnement, les projets, etc ...</p>
<p><b>La prise en compte des rythmes de l'enfant</b></p>	<p>Choix de l'enfant pris en compte (libre de participer aux activités ou d'observer, voire « ne rien faire »)</p> <p>Adaptation en maternelle au rythme de l'enfant, adaptation des activités selon le niveau de fatigue</p> <p>Implication des enfants et des jeunes dans l'organisation de leur journée, activité</p> <p>Mise en place de conseils d'enfants.</p>	<p>Amélioration de l'organisation de la pause méridienne et notamment du passage pour aller manger.</p> <p>Amélioration de l'offre éducative sur la pause méridienne.</p> <p>Construction d'une extension du restaurant scolaire</p>

### 3.6. Autoévaluation des objectifs des Parcours des Enfants du précédent P&dT :

	<u>Objectifs</u> visés	Points forts	Points à améliorer
<b>Parcours :</b> Vie collective/vivre ensemble/ respect/ Responsabilisation	Favoriser le respect	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le lien entre les jeunes et les adultes sur le service jeunesse</li> <li>- L'écoute de la parole entre eux</li> <li>- La cohésion de groupe, malgré les différences d'âges</li> <li>- Le respect mutuel des jeunes entre jeunes, envers les adultes et des adultes envers les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agressivité des enfants entre eux</li> <li>- Non-respect du temps de paroles des uns et des autres (entre jeunes)</li> <li>- Langage parfois déplacé/grossier/désagréable</li> <li>- Non-respect de l'adulte</li> <li>- Le harcèlement scolaire</li> <li>- Le bien être à l'école</li> <li>- Les absences non-justifiées/non prévenues</li> <li>- Utilisation non soigneuse de certains matériels</li> <li>- L'utilisation du téléphone portable</li> <li>- La compétition dans la cour qui amène des conflits</li> </ul>
<b>Parcours</b> Respect/ Responsabilisation	Favoriser le partage et l'entraide chez l'enfant qui vit trop pour le chacun pour soi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'entraide entre certains enfants</li> <li>- La motivation et la curiosité pour les projets/animations</li> <li>- La participation active sur les activités</li> <li>- L'investissement dans les projets collectifs, l'intérêt porté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de l'entraide entre les tranches d'âges</li> <li>- Les réactions violentes et insultes</li> <li>- La mise à l'écart de certains jeunes</li> </ul>

## 4. Diagnostics et convergences

Afin de définir les objectifs (ce vers quoi l'on souhaite mener les enfants) et les indicateurs (qui permettront d'évaluer si l'objectif est atteint tout ou partie), chaque acteur éducatif identifie les problématiques (ensemble des problèmes qui se posent) et les enjeux (ce que l'on peut gagner) éducatifs.

### *A) Problématiques et enjeux éducatifs identifiés :*

<i>Enfance</i> (ALSH/Médiathèque/Sport/Associations culturelles/Equipes enseignantes)	
Points positifs et d'avancée	Points de vigilance
La politesse, l'entraide, l'autonomie, la bienveillance, l'écoute de l'autre, le respect, la joie, la bonne humeur, le lien avec les enfants, l'acceptation de la différence et du handicap, la solidarité, le respect des adultes, le liens la confiance entre les enfants et les anims, l'envie de jouer et le curiosité, l'innocence, l'adaptation aux changements	<p>L'insolence des enfants entre eux et envers l'adulte, les violences physiques et verbales, le non-respect des locaux et matériels, les insultes, les conflits, le manque de respect. De plus en plus de mensonges.</p> <p>L'augmentation d'accueil d'enfants porteur de handicap (communication, équipement, formation, moyens humains, etc...) Des équipes démunies face à ses situations.</p> <p>L'augmentation d'enfant portant des couches.</p> <p>L'utilisation excessive des téléphones portables qui rompent le lien.</p> <p>Manque de lien et de projets partagés enseignants/équipes municipales.</p> <p>La compétition qui amène au conflit.</p> <p>La consommation d'activités. Le tout, tout rapidement.</p> <p>Le manque d'attention.</p>
<i>Jeunesse</i>	
Points positifs et d'avancée	Points de vigilance
Le développement d'une cohésion de groupe, l'entraide, l'écoute de l'autre, la bonne humeur des jeunes, la curiosité et la motivation pour de nouvelles activités/projets, l'investissement dans des projets collectifs, l'acceptation de la différence et du handicap, le respect des adultes, le respect, la "fidélisation" du public, la participation active...	<p>Les violences verbales, l'exclusion/mise à l'écart de certains, le non-respect du matériel, l'autonomie face à ses inscriptions/désinscription, le respect de l'écoute (entre jeunes)</p> <p>La consommation d'activités.</p> <p>Le manque d'attention.</p>
<i>Les Parents et la Petite Enfance</i>	
Points positifs et d'avancée	Points de vigilance
Participation de certains parents aux animations du RPE.	<p>L'utilisation excessive des téléphones portables qui amenuise le lien avec sa famille</p> <p>Acquisition de la continence pour l'école</p> <p>Des parents en difficultés éducatives avec leurs enfants</p> <p>Des parents en désaccord avec l'équipe éducative lorsque parfois l'enfant est mis en défaut.</p>

## B) Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques :

Problématiques et enjeux partagés	Quel objectif la communauté éducative cherche-t-elle à atteindre ?	Indicateurs (Liste non exhaustive)
<p>Les incivilités et violences des enfants entre eux</p> <p>L'utilisation excessive des téléphones portable qui rompent le lien</p> <p>Relations à améliorer avec les partenaires et parents</p> <p>Respect du matériel et des locaux</p>	<p><b>S'engager pour le bien vivre ensemble</b></p>	<p>Le nombre et degré d'implication des enfants dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'animation</p> <p>Sondage de satisfaction et impacts sur les comportements des enfants</p> <p>Résultats éducatifs et sociaux : l'attitude, le comportement, les acquisitions, la participation et l'implications des enfants/jeunes, l'évolution, le bien-être, l'épanouissement, la concentration, etc...</p> <p>L'impact sur le comportement des enfants sur le temps scolaire et périscolaire (évolution des problématiques de comportement, nombre d'exclusion temporaires prononcées, nature de conflits, médiation mise en place, etc....)</p> <p>La qualité du travail partenarial, le degré d'implication des différents acteurs</p> <p>Ressenti des acteurs éducatifs sur les évolutions observées dans les comportements des enfants</p> <p>Nombre d'actions à l'initiative des jeunes et dans une démarche participative</p> <p>Réduction du nombre de conflits</p>
<p>Améliorer les conditions d'accueil</p> <p>Améliorer la relation avec les parents</p> <p>Impliquer les parents dans la vie des structures</p> <p>Manque de lien et de projets partagés enseignants/équipes municipales</p> <p>Lien parent/enfant</p>	<p><b>Accueillir et développer le lien</b></p>	<p>Satisfaction des parents et des enfants et des partenaires</p> <p>Nombre de projets partagés</p> <p>Evolution des relations</p> <p>Retour enquête utilisation téléphone avant et après projet</p> <p>Le nombre d'animations proposées et le nombre de participants</p> <p>Les aménagements permettent-ils de fournir des temps de pause aux enfants</p> <p>Avez-vous mis en place une organisation ou un espace spécifique pour cela</p> <p>Liste des projets mis en place</p> <p>Nombre de partenaires concernés par l'action</p> <p>Nombre de parents participants aux actions proposées</p> <p>L'enfant est-il plus à l'aise dans l'expression orale</p>



<p>Equipe non formées et parfois non informée par les familles.</p> <p>Augmentation du nombre d'enfants à besoins particuliers accueillis.</p> <p>Identifier les enfants à besoins particuliers</p> <p>Améliorer la prise en charge des enfants à besoins particuliers</p> <p>Assurer un accueil adéquat</p> <p>Assurer la continuité du suivi entre les établissements</p> <p>Favoriser le dialogue entre professionnels et parents</p>	<p><b>Améliorer l'inclusion de tous et la bienveillance</b></p>	<p>Qualité du suivi des enfants à besoin</p> <p>La fréquence et le nombre de réunion des différentes veille éducative et présence des acteurs</p> <p>Production d'un document partagé</p> <p>Nombre de rendez-vous avec les familles</p> <p>Information reçue pour chaque enfant accueilli</p> <p>Ecriture, partage et mise en œuvre de la méthodologie</p> <p>Production de la liste des professionnels susceptibles d'être sollicités.</p> <p>Nombre de formations et nombre de participants</p> <p>Satisfaction des équipes et des familles</p> <p>Meilleure conditions d'accueil des enfants à besoins particuliers</p> <p>Nombre d'actions créées sur le territoire et/ou valorisées en matière d'accessibilité</p> <p>Nombre de familles et enfants en situation de handicap accueillis au sein des structures et participants aux actions</p> <p>Recrutement de personnel qualifié</p>
--	---	---



Pour mener à bien le projet détaillé ci-après, **il a été essentiel de définir ensemble des objectifs de travail visant à collaborer et développer le lien** dans l'équipe éducative, avec les parents d'élèves et les familles pour :

- Mise en œuvre d'une démarche de co-éducation incluant tous les partenaires
  - Une cohérence d'action
  - Développer une synergie d'acteurs pour une continuité d'accueil des publics
  - Améliorer les relations avec les partenaires et familles
- S'appuyer des expériences des uns et des autres (Se former, mutualiser les moyens, etc...)
  - Développer l'entraide dans l'équipe éducative
  - Créer du lien pour comprendre et reconnaître les pratiques de chacun
  - Mutualiser nos outils pédagogiques



**Contexte :**

- Développer le partenariat / Turn over des équipes
- Attitudes agressives des enfants entre eux
- Manque de respect envers les acteurs de la vie éducative

**Valeurs :**

Le citoyen est acteur et promoteur  
de son avenir

Rassembler autour d'un projet commun  
« Le projet éducatif de territoire 2023- 2027 »

S'engager pour le « Bien vivre ensemble »

Améliorer l'inclusion de tous les publics  
et la bienveillance

Accueillir et développer le lien

Accompagner et promouvoir la citoyenneté  
« De la formation citoyenne à l'engagement citoyen »

Sensibiliser  
Former  
Comprendre

Créer des espaces permettant le bien-être  
et le développement d'activité

Favoriser la construction personnelle et  
l'épanouissement individuel pour aller vers la  
construction collective et le bien-être avec autrui

Communiquer  
Concerter

Développer la convivialité par la mise en place  
de temps conviviaux

Faire émerger et coordonner  
des projets partagés

Agir  
Concrétiser

Associer les parents aux actions en direction  
des enfants et des jeunes

Vivre ensemble selon des règles communes et  
collaborer dans la mise en place d'outils communs

## Objectif N°1 - S'engager pour le « Bien vivre ensemble »

Le bien vivre ensemble doit reposer sur des valeurs et une culture commune. Les grands principes de respect, de laïcité, de tolérance et de partage sont centraux dans tous les projets et les actions à entreprendre. S'engager pour le « Bien vivre ensemble » revient à participer activement à l'éducation à la citoyenneté (dans une logique de progression et d'apprentissage) et au développement des volontés d'engagement des enfants, des jeunes ; au cœur d'une société en pleine évolution. La notion de « bien-être individuel » pour être bien avec les autres, au sein des collectifs est primordiale et doit être un préalable à toute action.

Cela suppose notamment un travail approfondi sur les questions de climat scolaire, péri et extrascolaire. La valorisation des savoir-faire et des savoirs être est un levier à mobiliser. Le développement des compétences psychosociales des publics sera poursuivi dans un esprit bienveillant. L'empathie et la solidarité sont des moyens à mobiliser au bénéfice des relations inter-publics et au sein des relations publics-professionnels. Les échanges avec les familles seront à privilégier dans le cadre de la transmission de ces valeurs et principes citoyens.

Les acteurs éducatifs devront être attentifs à la prévention des phénomènes d'addiction (aux produits, au numérique, aux réseaux sociaux, aux médias...), de délinquance, de violences tout en favorisant la mise en place de projets permettant une ouverture au monde. La participation des publics dans toutes les actions menées sera recherchée. Les actions doivent en effet être pensées pour, par et avec les enfants et les jeunes.

En ce sens, les espaces et instances de consultation, de concertation et d'implication des enfants et des jeunes auront un rôle fondamental.

Pour offrir une meilleure lecture du projet, vous y trouverez un détail par axe, par temporalité et par partenaire avec des symboles.

Temporalité : A 3 mois\* 6 mois\*\* 1 An\*\*\* 2 Ans\*\*\*\* 3 ans\*\*\*\*\*

Par partenaire : Médiathèque



ALSH Enfance et Périscolaire



CME & CMJ



Jeunesse






























Ecoles



Petite Enfance



## *S'engager dans le bien vivre ensemble*

  Mettre en place des actions sur le tri des déchets ***  Tri sélectif aux ALSH***  Marche propre**	  Continuer le travail sur la formalisation des émotions *	 Sensibilisation Et prévention du harcèlement **  	 Sensibiliser au respect du « non » et « refus » de l'autre **	 Mise en place Formation des animateurs et enfants sur l'utilisation du message clair **	 Information et formation des équipes sur différents sujets (harcèlement, discrimination...) ***
Mise en place d'un :  Permis internet** Permis piéton ** Permis vélo*** 	<h3 style="color: green;"><i>Accompagner et promouvoir la citoyenneté</i></h3>				 Mise en place de rituels favorisant la politesse notamment chez les plus jeunes **
 Sensibilisation au gaspillage alimentaire avec le RS et ALSH Projet à l'école sur la pesée des déchets **					 Créer des espaces de dialogue et de concertation : - CMJ * - Conseil des Parents***
 Associer les enfants et jeunes à l'écriture des règles de vies, règlements...** 					 Créer des passerelles entre : CME/CMJ/Ecole  / Service jeunesse *
 Accompagner la gestion des émotions** (Message clair*, zone défouloir, reconnaître, dire, etc...) 					 Faire vivre la zone de message clair* 
 Création*, Installation**, Formation Banc de l'Amitié A l'école* et dans les parcs**					 Création d'une malle pédagogique de jeux coopératifs **

## *S'engager dans le bien vivre ensemble*

 <p>Proposer des animations favorisant la coopération et l'entraide*</p>  	  <p>Organiser une réunion de rentrée enseignants/parents/mairie ***</p> 	 <p>Sensibiliser au respect du « non » et « refus » de l'autre ** Animation/Débat « Fille/Garçon »</p> 	 <p>Favoriser la construction de projets communs et permettent aux enfants et jeunes d'être force de proposition dans les différents accueils*</p> 	 <p>Associer les enfants et jeunes à l'écriture des règles de vies, règlements intérieurs *</p> 	 <p>Eduquer à la santé par la mise en place de animations de prévention***:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre les conduites addictives</li> <li>- Rythme de l'enfant</li> <li>- Hygiène</li> <li>- Alimentation</li> </ul> 
 <p>Mettre en place des actions type banc de l'amitié, message clair, etc..*</p>	<p><i>Favoriser la construction personnelle et l'épanouissement individuel pour aller vers la construction collective et le bien-être d'autrui</i></p>			 <p>Mise en place d'outils d'aide à la gestion des émotions* :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gaston La Licorne</li> <li>- Ouistiti</li> </ul> 	
 <p>Mettre les enfants en situation de réussite*</p> 	<p><i>Favoriser la construction personnelle et l'épanouissement individuel pour aller vers la construction collective et le bien-être d'autrui</i></p>			 <p>Proposition d'activités créatives* :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fabrication d'objets</li> <li>- Peinture</li> <li>- Histoires</li> </ul>  	
 <p>Création de zones : **</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- zones de ressourcement :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cabanes durables ou éphémères</li> <li>- Coin lecture</li> <li>- Activités libres</li> </ul> </li> <li>- zone de défouloir**</li> </ul>	 <p>Rester attentif à la fatigue des enfants selon la période, le rythme scolaire et le rythme annuel*</p>	 <p>Ateliers d'expression :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Théâtre**</li> <li>- Réalisation de courts métrage **</li> <li>- Danse***</li> </ul> 	 <p>Valoriser les productions des enfants (expositions, spectacles, etc...)*</p>    	<p>Animer des activités de détente** :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Yoga</li> <li>- Relaxation</li> </ul>  	 <p>Autoriser l'activité choisie ou le « rien faire »*</p> 



## *S'engager dans le bien vivre ensemble*



Développer des actions commune/partenariales (exemple mobil 'tour) \*



Création et mise en place d'une veille éducative\*



Participer à des réseaux professionnels sur les champs enfance et jeunesse\*\*\*



Animer des ateliers partagés RPE et Crèche\*

## *Faire émerger et coordonner des projets partagés*



Créer des projets partagés enfance/jeunesse\*\*



Projets mutualisés CME/CMJ\*\*



Projets mutualisés entre les deux écoles  
-Pédibus  
-Journée sportive  
-Etc...



\*\*



Fête du service éducation



## *S'engager dans le bien vivre ensemble*

 <p>Création d'un règlement de vie avec les enfants **</p>	 <p>Règlement d'utilisation de la cour en commun avec les enfants et les enseignants**</p> 	 <p>Développer l'entraide entre les enfants pour une meilleure compréhension et acceptation des règles*</p>  	  <p>Mutualisation et partage : Matériel, salle, lieux, jouets, etc... *</p>  	
 <p>Développer la mixité mater/élémentaire sur les temps d'accueil pour une cohérence d'action*</p>	<p><i>Vivre ensemble selon des règles communes et collaborer dans la mise en place d'outils communs</i></p>			 <p>Améliorer le respect entre les différents interlocuteurs : Enfant- Adulte Adulte-Enfant Enfant-Enfant Adulte-Adulte*</p> 
 <p>Pictogrammes/Etiquettes de rangement de l'ALSH avec les enfants/jeunes pour les rendre autonome*</p>	 <p>Travail avec les équipes pour définir des règles communes d'action **</p> 	 <p>Modifier nos modalités de sanction des enfants par un travail partenarial école /Péri/Enfants * (Modifier les fiches incidents/rapport sur incident)</p> 	 <p>Mettre en place un « Répar'action » ** Choix d'une action réparatrice en cas de non-respect des règles de vie</p> 	 <p>Créer un règlement intérieur de l'Espace Jeune**</p>

## Objectif N°2 - Améliorer l'inclusion de tous les publics et la bienveillance

















Les établissements accueillent des enfants et adolescent dits « à besoins particuliers », qu'ils soient en situation de handicap, allophones, à haut potentiel ou issus de familles itinérantes ou de voyageurs, qu'ils souffrent de troubles des apprentissages ou du comportement, ou qu'ils connaissent d'importantes difficultés éducatives et sociales. Favoriser l'inclusion de tous les publics traduit la volonté marquée de participer à un changement de société. A la différence de l'intégration qui tend simplement à aménager les systèmes pour que les minorités s'y adaptent, l'inclusion vise à créer des organisations rendant possible l'acceptation de tous les individus avec leurs particularités.

Ce principe fort doit permettre à chacun de trouver sa place sans avoir à masquer ses spécificités et différences ; sans avoir à se retrouver confronté à l'isolement, la solitude, la stigmatisation ou l'exclusion. La question du handicap et de l'accompagnement continu des publics fragilisés ou à besoins spécifiques est une dimension centrale du Projet. Il en est de même des questions de mixité genrée, sociale, socio-économique, culturelle... L'accessibilité de tous les publics à tous les dispositifs existants devra être rendue possible dans une logique de territoire 100 % inclusif. Cela sous-entend la nécessaire mise en place de transversalités efficaces entre les acteurs éducatifs pour soutenir les enfants et jeunes, tout en accompagnant, guidant et montrant le champ des possibles aux parents.




























Garantir l'inclusion de tous les publics dans le collectif en respectant l'individualité de chacun (espaces dédiés, activation des dispositifs existants).

Développer les moyens pour favoriser l'inclusion et le suivi des enfants (futurs citoyens, formation, continuité, réseau, mise en place d'un document spécial PAI, recruter,...)




















### Améliorer l'inclusion de tous les publics et la bienveillance

 <p>Information et formation des équipes sur différents sujets (harcèlement, discrimination...) ***</p> 	 <p>Faire intervenir des professionnels pour informer et former les enfants sur les besoins particuliers pour une meilleure compréhension et empathie</p> <p>***</p>	 <p>Organiser des ateliers de sensibilisation autour des questions que les enfants se posent**</p>	 <p>Développer le langage (langue des signes, verbalisation) *</p> 
 <p>Créer, disposer et utiliser un fonds documentaire sur la parentalité, le handicap, les langues étrangères *</p> 	<h2>Sensibiliser, Former, Comprendre</h2>		 <p>Recruter les AESH des enfants accueillis sur les temps périscolaires***</p>
<p>Proposer des conférences et atelier autour de la parentalité*</p>  	 <p>Mener une action lors de la journée internationale des personnes handicapées**</p> 	 <p>Organisation de débats, rencontre témoignages et laisser les enfants porteur de handicap s'exprimer sur leur vécu**</p> 	 <p>Sensibiliser les enfants via le handisport***</p>

## Améliorer l'inclusion de tous les publics et la bienveillance

<p> Sensibiliser sur le harcèlement et ses conséquences *</p> <p></p>	<p> Faire intervenir des professionnels pour informer et former les enfants sur les besoins particuliers pour une meilleure compréhension et empathie ***</p>	<p> Former les équipes ***</p> <p></p>	<p> Organiser des ateliers de sensibilisation autour des questions que les enfants se posent**</p> <p> </p>	<p>Proposer des conférences et atelier autour de la parentalité***</p> <p></p>	<p> Communication positive auprès des enfants sur les enfants à besoins particuliers*</p> <p> </p>
<p>Créer, disposer et utiliser un fond documentaire sur la parentalité, le handicap, les langues étrangères</p> <p></p>	<h1>Communiquer, Concerter</h1>				<p> Notifier aux familles que tous les enfants seront accueillis quel que soit le besoin ou la difficulté de l'enfant (règlement intérieur, projet pédagogique...) **</p> <p></p>
<p>Mettre en place un protocole interne et une fiche technique spécifique à l'accueil des enfants à besoins particuliers**</p> <p></p>	<p> Rencontrer les familles en amont pour une meilleure prise en charge de leur enfant et définir un projet d'accueil adapté aux différents espaces éducatifs **</p> <p></p>	<p> Créer une fiche à remplir par les parents s'ils ont coché PAI sur FSL*</p>	<p> Proposer une porte ouverte de l'ALSH, Périscolaire, Jeunesse***</p> <p></p>	<p> Définir des modes d'intervention***</p> <p> </p>	<p> Assurer la continuité du parcours des enfants et adolescents par la mise en place d'une veille éducative Mairie/Ecole/Partenaires</p> <p> 3 fois / an</p> <p>Octobre, Juin et Mars* </p>

## Améliorer l'inclusion de tous les publics et la bienveillance

 <p>Proposer à des enfants volontaires d'accompagner les enfants en difficultés (agir avec les pairs)*</p> 	<p>Favoriser l'empathie par la mise en place de théâtre forum et/ou de jeux mettant en situation le handicap ***</p> 	 <p>Proposer des conférences et atelier autour de la parentalité**</p>  	<p>Soutenir pédagogiquement les enfants dont la langue maternelle n'est pas le français*</p>  
  <p>Initiations numériques *</p>  	<p><i>Agir</i> <i>Concrétiser</i></p>		 <p>Recourir à l'expertise d'éducateurs spécialisé (IME, etc...) **</p>
 <p>Lutter contre l'illettrisme : -Aide aux devoirs - Lieu calme à la médiathèque - Etc...</p>  <p>***</p> 	 <p>Mettre en place les bancs de l'Amitié et l'animer **</p>	 <p>Adapter le matériel pour un plus grands accès à tous*</p> 	



## Accueillir et Développer le lien



Aménager les salles en fonctions du rythme et des besoins du public accueillis\*\*



Installation du public favorisant l'échange et la discussion

(ex : coussins en rond ) \*



Mise en place d'un potager et/ou mutualiser avec l'école\*\*\*



Réflexion et installation d'une salle « snoezelen » matériel d'expériences sensoriel, visuel, sonore et tactile\*\*\*



Créer des zones de détente\* et des zones de « défouloir »\*\*

*Créer des espaces permettant le bien-être et le développement d'activités*





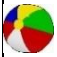





























Avoir une malle « Brico-déco » matériaux de récupérations pour que les enfants laissent place à leurs créativité\*























Faire Vivre les tracés dans les cours d'école\*



## Accueillir et Développer le lien

 Organiser des évènements pour le jeune public et favoriser leur bénévolat au sein des associations **** 	 Participation des enfants à l'installation (de la scène et du matériel pour le spectacle de fin d'année de l'association, du matériel pour la séance de sport, du rangement...) ***  	 Création de fresques collectives (ex : SNPE 2023) ***  	 Réunion d'info en début d'année Parents Jeunes CMJ **	 Lors des résidences artistiques : restitution avec les enfants et temps d'échange avec les artistes *   	
 Les Temps « Café » : Café Papotte entre parents et équipe péda,** Café débat enfants animateurs,* Café Numériques * 	<h3 style="font-style: italic;">Développer la convivialité/le lien/les relations par la mise en place de temps conviviaux</h3>			 Fête de fin d'année avec tous les acteurs locaux (enfants, parents, équipe éducation...) *** 	
Dispositif « Bulle d'idée » ados et adulte pour les choix des acquisitions de la médiathèque *				 Valorisation des actions menées par les enfants (expo, article, affiches...) *   	
 Animation cinéma suivi d'un goûter pour favoriser l'échange ** 	Temps d'échange avec les parents et les enfants après « Lire et faire lire » * 	 Participation au Festival « Partir en Livres » (animation hors les murs) ** 	 Impliquer les parents au maximum dans la vie des structure (ACM, Espace Jeunes, RPE...) *** 	 Ateliers Intergénérationnels ** 	Visite des enfants de la crèche de l'école maternelle pour découvrir et s'appropriier les lieux *  

## Accueillir et Développer le lien

 Inviter les parents à des temps de rencontre, de découverte des activités et des espaces de vie de leurs enfants (Restaurant Scolaire, garderie...)** 	 Intégrer les parents dans les projets par rapport à leurs compétences (ex : lors des recherches de stage, récolte de matériel...) ** 	 Créer un conseil des Parents ***  Un conseil d'Enfant*** 	 Faire un temps fort (ex : pique-nique, goûter) communs : famille, animateurs, ATSEM ***	Mise en place d'un cahier de liaison par enfant concernant tous les partenaires éducatifs ****	Sensibiliser sur différentes thématiques (le sommeil, le rythme, les écrans, le harcèlement...)**
Accueillir les familles lors des temps festifs : -à la crèche (été, Noël...) ** -au RPE ( SNPE, RDV du Printemps, RDV de l'été...)*  	<h3 style="font-style: italic;">Associer les parents aux actions en direction des enfants et des jeunes pour créer du lien parents/enfants, parents/jeunes, parents/parents et les impliquer dans les structures d'accueil</h3>				 Proposer des documents pour permettre aux familles d'acquérir des outils pédagogiques et de prévention en accessibilité sur le site internet de la commune (ex : base de jeux et d'animation à mener, addictions, etc...) **** 
 Action Parentalité avec ateliers et/ou expo et/ou café péda ***: Cuisiner facile et équilibré pour bébé Rythme de l'enfant Acquisition de la continence Le langage, les comptines, les chants, le jeu Les dangers domestiques Les douces violences	 Organiser des soirées thématiques avec les jeunes et leurs parents **	 Organiser des temps conviviaux autour du jeu (exemple : Fête du Jeu, Soirée jeu...) ***  	 Communiquer aux parents les projets pédagogiques des structures par mail, leurs fonctionnements, ainsi que les équipes qui mènent à bien ces projets (ex : livret des familles, trombinoscope...)**** 	 Proposer des défis aux familles : stop aux écrans, liaisons douces, réduction des déchets... ***	 Associer les parents aux bilans des projets (PEDT, Projet Pédagogique, bilan d'activité annuel...) *** 

## Récapitulatif de l'organisation des actions par période

Afin d'organiser par période les actions à débiter et avoir une vue d'ensemble, voici le récapitulatif des actions à mener à bien pour réaliser nos objectifs :

<b>Actions</b>	A 3 mois *	A 6 mois **	A 1 an ***	A 2 ans ****	A 3 ans *****
Mise en place et formation animateurs et enfants sur l'utilisation du message clair		x			
Continuer le travail sur la formalisation des émotions	x				
Sensibilisation et prévention du harcèlement		x			
Sensibiliser au respect du « non » et « refus » de l'autre	x	x			
Mettre en place d'actions sur le tri des déchets : Tri sélectif aux ALSH***, Marche propre**		x	x		
Information et formation des équipes sur différents sujets (harcèlement, discrimination...)			x		
Education aux Médias et à l'information **, Animations numériques*	x	x			
Mise en place de rituels favorisant la politesse		x			
Créer des espaces de dialogue et de concertation : CMJ *, Conseil des Parents***	x		x		
Créer des passerelles entre : CME/CMJ/Ecole/ Service jeunesse	x				
Projet Babysitting	x				
Mise en place des projets jeunes : chantier, formation, bourse citoyenne, maison de l'Europe, etc		x			
Mise en place d'un : Permis internet**, Permis piéton **, Permis vélo***		x	x		
Sensibilisation au gaspillage alimentaire en lien avec le restaurant scolaire et l'ALSH - Projet à l'école sur la pesée des déchets		x			
Associer les enfants et jeunes à l'écriture des règles de vies, règlements..., Création d'un règlement de vie avec les enfants		x			
Accompagner la gestion des émotions (Message clair*, zone défouloir, reconnaître, dire, etc...)		x			
Création Banc de l'amitié*, Installation**, Formation : écoles*, parcs**	x	x			
Faire vivre la zone de message clair	x				
Création d'une malle pédagogique de jeux coopératifs		x			
Initiation Gestes Premiers Secours			x		
Proposer des animations favorisant la coopération et l'entraide	x				
Animation/Débat « Fille/Garçon »		x			
Organiser une réunion de rentrée enseignants/parents/mairie			x		

Favoriser la construction de projets communs et permettent aux enfants et jeunes d'être force de proposition dans les différents accueils	x				
Eduquer à la santé par la mise en place d'animations de prévention, conférence : Lutter contre les conduites addictives, Rythme de l'enfant, Hygiène, Alimentation			x		
Mise en place d'outils d'aide à la gestion des émotions : Gaston La Licorne, Ouistiti	x				
Associer les enfants/jeunes à l'écriture des règles de vies, règlements intérieurs *	x				
Autoriser l'activité choisie ou le « rien faire »	x				
Animer des activités de détente : Yoga, Relaxation		x			
Valoriser les productions des enfants (expositions, spectacles, etc...)	x				
Ateliers d'expression : Théâtre**, Réalisation de courts métrage **, Danse***		x	x		
Rester attentif à la fatigue des enfants selon la période, le rythme scolaire et le rythme annuel	x				
Création de zones :Zones de ressourcement *, Cabanes durables ou éphémères, Coin lecture, Activités libres*, zone de défouloir**	x	x			
Proposition d'activités créatives : Fabrication d'objets, Peinture, Histoires	x				
Mettre les enfants en situation de réussite	x				
Développer des actions commune/partenariales (exemple mobil 'tour)	x				
Création et mise en place d'une veille éducative Mairie/Ecole/Partenaires : 3 fois / an (Octobre, Juin et Mars)	x				
Participer à des réseaux professionnels sur les champs enfance et jeunesse			x		
Animer des ateliers partagés RPE et Crèche	x				
Créer des projets partagés enfance/jeunesse		x			
Projets mutualisés CME/CMJ		x			
Projets mutualisés entre les deux écoles : Pédibus, Journée sportive, Etc...		x			
Fête du service éducation			x		
Règlement d'utilisation de la cour en commun avec les enfants et les enseignants		x			
Développer l'entraide entre les enfants pour une meilleure compréhension et acceptation des règles	x				
Mutualisation et partage : Matériel, salle, lieux, jouets, etc...	x				
Développer la mixité mater/élémentaire sur les temps d'accueil pour une cohérence d'action	x				
Améliorer le respect entre les différents interlocuteurs : Enfant- Adulte, Adulte-Enfant, Enfant-Enfant, Adulte-Adulte	x				



Pictogrammes/Etiquettes rangement de l'ALSH avec les enfants pour les rendre autonome	x				
Modifier nos modalités de sanction des enfants par un travail partenarial école /Péri/Enfants (Modifier les fiches incidents/rapport sur incident)	x				
Mettre en place un « Répar'action » : choix d'une action réparatrice en cas de non-respect des règles de vie		x			
Créer un règlement intérieur de l'Espace Jeune		x			
Information et formation des équipes sur différents sujets (harcèlement, discrimination...)			x		
Faire intervenir des professionnels pour informer et former les enfants sur les besoins particuliers pour une meilleure compréhension et empathie			x		
Organiser des ateliers de sensibilisation autour des questions que les enfants se posent		x			
Développer le langage (langue des signes, verbalisation)	x				
Recruter les AESH des enfants accueillis sur les temps périscolaires			x		
Créer, disposer et utiliser un fonds documentaire sur la parentalité, le handicap, les langues étrangères	x				
Proposer des conférences et atelier autour de la parentalité	x				
Sensibiliser les enfants via le handisport			x		
Mener une action lors de la journée internationale des personnes handicapées		x			
Organisation de débats, rencontre témoignages et laisser les enfants porteur de handicap s'exprimer sur leur vécu		x			
Former les équipes			x		
Organiser des ateliers de sensibilisation autour des questions que les enfants se posent		x			
Communication positive auprès des enfants sur les enfants à besoins particuliers	x				
Notifier aux familles que tous les enfants seront accueillis quel que soit le besoin ou la difficulté de l'enfant (règlement intérieur, projet pédagogique...)		x			
Mettre en place un protocole interne et une fiche technique spécifique à l'accueil des enfants à besoins particuliers		x			
Rencontrer les familles en amont pour une meilleure prise en charge de leur enfant et définir un projet d'accueil adapté aux différents espaces éducatifs		x			
Créer une fiche à remplir par les parents s'ils ont coché PAI sur FSL	x				
Proposer une porte ouverte de l'ALSH, Périscolaire, Jeunesse			x		
Définir des modes d'intervention			x		
Travail avec les équipes pour définir des règles communes d'action		x			

Recourir à l'expertise d'éducateurs spécialisé (IME, etc...)		x			
Proposer à des enfants volontaires d'accompagner les enfants en difficultés (agir avec les pairs)	x				
Favoriser l'empathie par la mise en place de théâtre forum et/ou de jeux mettant en situation le handicap		x			
Soutenir pédagogiquement les enfants dont la langue maternelle n'est pas le français	x				
Lutter contre l'illettrisme : Aide aux devoirs, Lieu calme à la médiathèque, Etc...	x				
Adapter le matériel pour un plus grands accès à tous	x				
Aménager les salles en fonctions du rythme et des besoins du public accueilli		x			
Installation du public favorisant l'échange et la discussion (ex : coussins en rond)	x				
Mise en place d'un potager et/ou mutualiser avec l'école					
Réflexion et installation d'une salle « snoezelen » matériel d'expériences sensoriel, visuel, sonore et tactile			x		
Faire Vivre les tracés dans les cours d'école	x				
Avoir une malle « Brico-déco » matériaux de récupérations pour que les enfants laissent place à leurs créativité	x				
Organiser des évènements pour le jeune public et favoriser leur bénévolat au sein des associations			x		
Participation des enfants à l'installation (de la scène et du matériel pour le spectacle de fin d'année de l'association, du matériel pour la séance de sport, du rangement...)			x		
Création de fresques collectives (ex : SNPE 2023)			x		
Réunion d'info en début d'année Parents Jeunes CMJ		x			
Lors des résidences artistiques : restitution avec les enfants et temps d'échange avec les artistes	x				
Fête de fin d'année avec tous les acteurs locaux (enfants, parents, équipe éducation...)			x		
Les Temps « Café » : Café Papotte entre parents et équipe péda,** , Café débat enfants animateurs, *Café Numériques *	x	x			
Dispositif « Bulle d'idée » ados et adulte pour les choix des acquisitions de la médiathèque	x				
Valorisation des actions menées par les enfants (expo, article, affiches...)	x				
Animation cinéma suivi d'un goûter pour favoriser l'échange		x			
Impliquer les parents au maximum dans la vie des structure (ACM, Espace Jeunes, RPE...)			x		
Participation au Festival « Partir en Livres » : (Animation hors les murs)		x			
Temps d'échange avec les parents et les enfants après « Lire et faire lire »	x				

Ateliers Intergénérationnels		x			
Visite des enfants de la crèche de l'école maternelle pour découvrir et s'approprier les lieux	x				
Inviter les parents à des temps de rencontre, de découverte des activités et des espaces de vie de leurs enfants (Restaurant Scolaire, garderie...)		x			
Intégrer les parents dans les projets par rapport à leurs compétences (ex : lors des recherches de stage, récolte de matériel...)		x			
Créer un conseil des Parents et un conseil d'Enfant			x		
Faire un temps fort (ex : pique-nique, goûter) communs : famille, animateurs, ATSEM			x		
Mise en place d'un cahier de liaison par enfant concernant tous les partenaires éducatifs				x	
Sensibiliser sur différentes thématiques (le sommeil, le rythme, les écrans, le harcèlement...)		x			
Accueillir les familles lors des temps festifs : à la crèche (été, Noël...) **, au RPE (SNPE, RDV du Printemps, RDV de l'été...)*	x	x			
Proposer des documents pour permettre aux familles d'acquérir des outils pédagogiques et de prévention en accessibilité sur le site internet de la commune (ex : base de jeux et d'animation à mener, addictions, etc...)				x	
Action Parentalité avec ateliers et/ou expo et/ou café péda : Cuisiner facile et équilibré pour bébé, Rythme de l'enfant, Acquisition de la continence, Le langage, les comptines, les chants, le jeu, Les dangers domestiques, Les douces violences			x	x	
Organiser des temps conviviaux autour du jeu (ex : Fête du Jeu, Soirée jeu...)			x		
Associer les parents aux bilans des projets (PEDT, Projet Pédagogique, bilan d'activité annuel...)			x		
Proposer des défis aux familles : stop aux écrans, liaisons douces, réduction des déchets...			x		
Communiquer aux parents les projets pédagogiques des structures par mail, leurs fonctionnements, ainsi que les équipes qui mènent à bien ces projets (ex : livret des familles*, trombinoscope...)	x		x		
Organiser des soirées thématiques avec les jeunes et leurs parents		x			

La quatrième année sera l'année d'évaluation et de réécriture du prochain PEDT.

## 5. Parcours des enfants et des jeunes

	<b>Objectifs</b> visés	<b>Effets attendus</b> auprès des enfants	Actions de la communauté éducative	
			Temps familiaux	Temps scolaires, périscolaires (Matin/Soir/Midi), Vacances
Parcours dont l'enjeu est la <b>citoyenneté</b>	<b>S'engager pour le bien vivre ensemble</b>	Moins de violence physique et verbale, gestion de ses émotions Augmentation de la qualité et quantité de l'engagement citoyen Favoriser le bien être Développement de la solidarité Meilleure estime de soi Attitude adaptée envers l'adulte Amélioration du cadre de vie des enfants Partenariat dans l'équipe co-éducative Accompagner les parents et les enfants dans les pratiques ludiques alternatives au numérique Développer le sens du collectif (activités coopératives, lutter contre la tendance à l'individualisme) Être force de proposition et s'impliquer	Apprendre à s'excuser Respect du rythme de l'enfant : le temps de sieste Prendre le temps avec ses enfants : jeu, écoute Mise en place d'ateliers sur la parentalité Aide à l'autonomie : temps de repas, jeux, vie collective, continence Jouer en dehors des écrans, se balader	<i>Se reporter aux pages 25 à 38</i>
		Parcours dont <b>Insertion Sociale</b>	<b>Accueillir et développer le lien</b>	
<b>Améliorer l'inclusion de tous les publics et la bienveillance</b>	Impliquer l'ensemble des enfants dans leurs jeux S'entraider Se comprendre Être à l'écoute Poser des questions Réduction des conflits		Echanger autour des questions que les enfants se posent Inculquer des valeurs d'empathie, de bien vivre ensemble, de tolérance et de partage Informer	

## 6. Pilotage du Projet

Afin de construire les PEDT, d'en définir le bilan, les orientations principales et les modalités de mises en œuvre, il est important de connaître l'implication de la communauté éducative à chaque étape de son élaboration.

### Une dynamique multipartenariale



Coordination du projet :

URIEN Emilie

Responsable éducation  
3 Place de l'église  
35410 NOUVOITOU  
[education@nouvoitou.fr](mailto:education@nouvoitou.fr)

#### Composition de la structure de pilotage :

Le comité de pilotage met en lumière une équipe pluridisciplinaire, ayant des échanges différents avec l'enfant mais dont les finalités sont partagées. Il est composé comme suit :



- Pascal Cabaret, adjoint en charge de l'éducation et du personnel communal
- Emilie URIEN, Directrice service éducation
- Stelvenn Blanchet, Responsable périscolaire et vie scolaire
- Maëlla FAIX, responsable extrascolaire
- Irina You, Responsable Jeunesse
- 2 directrices d'écoles
- Gwenaëlle ORY, Directrice de la crèche Babilou

#### Comité technique :

- Emilie URIEN, Directrice service éducation
- Stelvenn Blanchet Responsable périscolaire et vie scolaire
- 2 Directrices d'école
- Gwenaëlle ORY, Directrice de la crèche Babilou

Pour la réalisation de ce PEDT, il y a eu plusieurs temps de réunions et d'échanges par :

- *Groupe de travail et par thématique d'intervention* (petite enfance, enfance, périscolaire, vie associative) avec :
  - Les responsables des secteurs qui interviennent dans le service
  - Les animateurs de tous les secteurs et ATSEM
  - Directrices des deux écoles
  - Elus
  - Vie associative et sport
  - Médiathèque
- *Travail en individuel*
- *Groupe tous secteurs confondu*
- *Travail en trinôme*



### Les participants au PEDT :

- En interne : Service éducation (secteur enfance, petite enfance, jeunesse, sport, périscolaire avec les responsables de secteur et les animateurs), Médiathèque, élus (à la vie culturelle/vie asso et éducation)
- Externe : Deux directrices d'école, Partenaires de la petite enfance, quelques associations, quelques parents

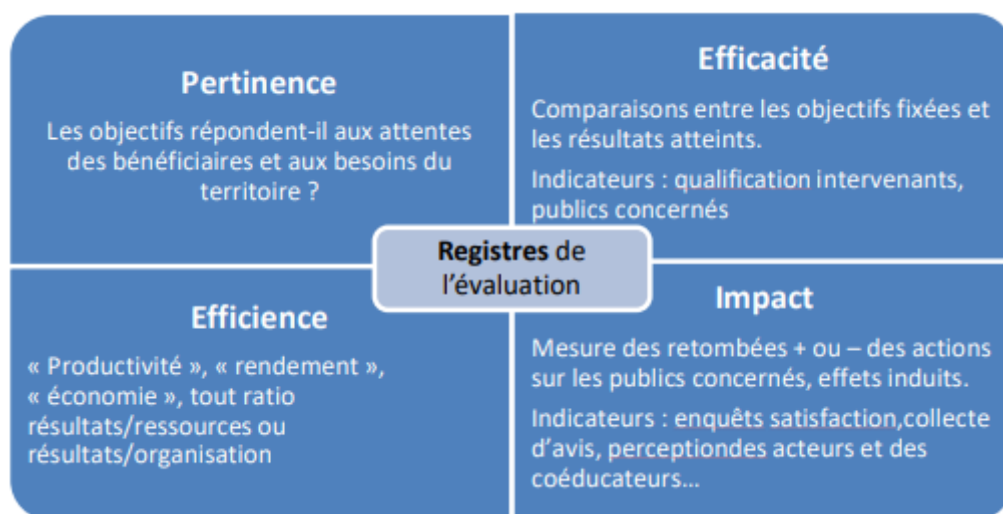
### Pour les 4 années à venir :

- Réunion collective à l'échelle de la vie éducative 1 fois par an pour faire le bilan
- Comité technique : Bilan semestriel (il sera amené à évoluer pour impliquer tous les responsables de secteur)
- La dernière année du PEDT est une année d'évaluation et de création du nouveau PEDT, les réunions s'échelonnent sur l'année en quatre étapes : Information (évolution PEDT), Diagnostic, Orientations, Mise en œuvre (traduction opérationnelle des grandes orientations)
- Le PEDT sera validé en conseil d'école et sera présenté au conseil municipal après validation du bureau municipal avant envoi du projet
- Création d'un comité de coordination Janvier 2024 :

Le comité de coordination se réunira une fois par trimestre sous forme de groupe de travail. Il constituera l'instance de suivis techniques des modalités de mise en œuvre du PEDT. Il sera composé de l'ensemble des services municipaux.

### L'évaluation :

Afin de vérifier l'adéquation entre objectifs énoncés et mise en œuvre, il est donc judicieux d'en vérifier leur pertinence, efficacité, efficience, et impact selon la matrice suivante :



La poursuite d'objectifs éducatifs, et leurs déclinaisons en programmes pédagogiques passe par une mise en œuvre régulière, progressive ou non, tenant compte d'un contexte (social, économique, organisationnel) évolutif. C'est bien l'analyse partagée sur un décalage ou des écarts entre les objectifs annoncés et ceux obtenus qui distingue l'évaluation d'une accumulation de « simples » bilans.

Méthode proposée (liste non -exhaustive) :

- Déterminer les éléments à évaluer
- Sources d'informations à collecter (opérateurs, bilans d'activités, enquêtes...)
- Définir des indicateurs
- Recueil des données
- Synthèse
- Bilan des secteurs / Bilans écoles / Bilans partenaires
- Bilan semestriel PEDT

## 7. Inscription et lien avec les familles

### 7-1 Mode d'inscription aux activités proposées :

---

Les inscriptions s'effectuent via le portail famille. Chaque période dispose d'une période d'inscription et de désinscription. Celles-ci évoluent pour la rentrée de septembre 2023 pour répondre aux besoins des familles.

Les familles doivent obligatoirement créer un compte sur le « portail famille » afin d'inscrire leur(s) enfant(s) aux activités. L'accès au « portail famille » de la commune se fait via le lien

Si la famille n'a pas accès à internet, un ordinateur est disponible aux heures d'ouverture de la médiathèque.

L'accès aux inscriptions n'est possible qu'après avoir fourni l'ensemble des documents obligatoires (Fiche sanitaires de liaison, dossier de création de compte, justificatif de domicile, ...).

L'inscription sur le portail famille est obligatoire. Seules les inscriptions effectuées via le portail famille sont valides. Les inscriptions par mail, par téléphone ou via les écoles ne sont pas prises en compte par nos services.

#### A- Année scolaire 2022-2023 :

Accueil matin, midi ou soir : inscription possible à l'année ou au plus tard deux jours ouvrés avant la date pour une inscriptions et/ou désinscriptions.

Pour une absence d'une journée, la famille à la possibilité de faire un signalement d'absence pour être excusé. Au-delà d'une journée d'absence, un justificatif est demandé.

Pour le mercredi : inscription ouverte de période à période. Inscription possible au plus tard deux jours ouvrés avant la date. Désinscription ouverte jusqu'à 7 jours ouvrés avant la date.

Pour toutes absences, un justificatif est demandé.

Pour les vacances :

-Sept-Décembre : Inscription 10 jours ouvrés avant le premier jour des vacances et désinscription 2 jours ouvrés avant le jour de la venue de l'enfant.

-A partir des vacances d'avril : Inscription et désinscription 3 semaines avant le début des vacances. Mise en place de cas dérogatoires lié à la santé, les inconvénients professionnels sous justificatifs.

#### B- Modification pour la rentrée septembre 2023 :

Des modifications sont possibles selon les dispositions du règlement de fonctionnement de chaque service.

Accueil matin, midi ou soir : Inscription à l'année à partir de début août. Inscriptions et désinscriptions au plus tard le matin même 9h. Au-delà, un justificatif sera demandé pour toute absence ou souhait d'inscription. L'inscription est valable pour l'année scolaire. Elle peut être régulière ou ponctuelle.

Pour le mercredi : Inscription ouverte de période à période. Inscription et désinscription le mardi de la semaine précédent minuit. Au-delà, un justificatif sera demandé pour toute absence ou souhait d'inscription. Les cas dérogatoires ne seront pas soumis à majoration. Toute inscription hors délai fera l'objet d'une majoration.

Pour les vacances : Inscription et désinscription 3 semaines avant le début des vacances. Mise en place de cas dérogatoires lié à la santé, les inconvénients professionnels sous justificatifs. Au-delà, un justificatif sera demandé pour toute absence ou souhait d'inscription. Les cas dérogatoires ne seront pas soumis à majoration. Toute inscription hors délai fera l'objet d'une majoration. Les repas ne seront pas facturés pour les absences prévenus au moins une semaine à l'avance.

## 7-2 Modalités d'information et d'échanges avec les familles :

<input type="checkbox"/> À l'année Pour les garderies, pause méridienne, étude surveillée	<input type="checkbox"/> Trimestriel Pour les mercredis Pour les vacances scolaires	<input type="checkbox"/> Modulable En fonction de l'actualité SMA, nouveaux projets, etc....
--	---	---

Plusieurs moyens et outils sont mis en place pour les familles afin d'accéder aux informations et inscriptions :

- Utilisation du Portail Familles- logiciel Mushroom avec messagerie instantanée intégrée
- Site internet de la commune
- Mailings aux familles
- Mot dans les cahiers
- Panneaux Lumineux
- Flyers pour l'été
- Affiches sur les portes des structures d'accueil

## 8. Plan Mercredi

Labellisation plan mercredi :  oui  souhaitée  non

Si oui préciser la date de début de labellisation (JJ/MM/AAAA) : Le dépôt d'un dossier est en cours pour 2023-2027.